

**L'USFP** appelle le gouvernement espagnol à cesser de nuire au Maroc et à adopter une attitude basée sur la responsabilité politique et éthique

**L'allègement des restrictions sanitaires se veut sélectif**

*Prorogation du couvre-feu jusqu'à 23 heures*



Page 5

**Rabat rejette les tentatives de Madrid d'occulter la véritable origine de la crise**



Page 3

**Les transactions immobilières restent sur une tendance haussière**



Page 14

**Ligue des champions et Coupe de la Confédération**  
Le WAC et le Raja bien placés pour atteindre les demi-finales



Page 31

■ *Prend note du blocage de l'action des institutions nationales, gouvernement et Parlement, en exécution des orientations d'un certain mentor*

■ *Condamne les exactions des forces israéliennes d'occupation à l'encontre de civils sans défense et salue les initiatives de Sa Majesté le Roi*

Page 2

# L'USFP appelle le gouvernement espagnol à cesser de nuire au Maroc et à adopter une attitude basée sur la responsabilité politique et éthique

■ *Prend note du blocage de l'action des institutions nationales, gouvernement et Parlement, en exécution des orientations d'un certain mentor*



■ *Condamne les exactions des forces israéliennes d'occupation à l'encontre de civils sans défense et salue les initiatives de Sa Majesté le Roi*

Le Bureau politique de l'USFP a tenu mercredi 19 mai 2021 une réunion extraordinaire sous la présidence du Premier secrétaire, et dont l'ordre du jour comprenait trois questions principales :

1. Les développements dangereux que connaissent les relations maroco-espagnoles.
2. La relation entre la majorité gouvernementale et la présidence du gouvernement.
3. Les derniers développements de la question palestinienne.

Au début de cette réunion, le Premier secrétaire a présenté un exposé détaillé à ce sujet, et le Bureau politique a examiné les développements dangereux que connaissent les relations maroco-espagnoles, notant que le gouvernement espagnol a intensifié l'escalade à travers la visite de son président, Pedro Sanchez, à la ville occupée de Sebta et le déploiement d'unités de l'armée espagnole, ce qui constitue des gestes provocateurs et une démonstration de force, sans parler des traitements inhumains infligés par les forces d'occupation aux immigrés, ce qui constitue une violation des droits de l'Homme et des obligations européennes de l'Etat espagnol concernant le dossier de l'immigration, ainsi que la campagne de dénigrement lancée par de nombreux médias contre le Maroc et les Marocains, en usant de propos racistes et injurieux allant à l'encontre des principes de la déontologie

journalistique, ce que l'attitude irresponsable du gouvernement espagnol alimente.

Le Bureau politique a également exprimé son profond regret quant à la position de la Commission européenne considérant les deux présides occupés de Sebta et Melilla comme des territoires européens, oubliant qu'ils se situent en Afrique et qu'ils sont un vestige de la colonisation par l'Europe de la plupart des pays africains, y compris le Maroc, qui a été victime d'un complot de morcellement au moment où son peuple n'a cessé de résister aux forces d'occupation, qui ont eu recours à toutes les formes d'extermination à son égard, y compris l'utilisation des armes chimiques.

Dans ce sens, notre parti rappelle que la question du Sahara marocain n'est qu'un épisode de cette conspiration colonialiste visant à morceler et à encercler le Maroc, ce que l'Espagne a continué de faire, à travers son soutien financier et médiatique aux séparatistes et la mise en place de l'axe Madrid-Alger, comme le prouve la connivence entre les deux pays au sujet de l'hospitalisation de Brahim Ghali, sous fausse identité et en catimini sur le sol espagnol dans le but de contourner la justice espagnole, et considère qu'il s'agit d'un crime qui interpelle la responsabilité juridique de l'Espagne.

Pour nous, l'attitude du gouvernement espagnol constitue un acte de trahison et un coup de poignard dans le dos du Maroc, alors qu'il ne cesse de parler sur-

noisement d'amitié et de relations de bon voisinage, lesquelles relations nécessitent actuellement un examen approfondi de la part du Maroc, car il est inconcevable que ces relations ne favorisent que la partie espagnole et imposent au Maroc de jouer au gendarme dans le dossier de la migration. En revanche, les autorités espagnoles s'efforcent par tous les moyens de nuire aux intérêts du Maroc, à sa souveraineté et à son intégrité territoriale. Pis encore, et lors de la crise actuelle, Madrid est allé trop loin en brandissant la menace militaire et en lançant une campagne médiatique contre notre pays.

L'USFP s'adresse au gouvernement espagnol et lui demande de mettre un terme à sa politique portant atteinte aux intérêts du Maroc et de mener une politique basée sur l'amitié et le bon voisinage dans un cadre de clarté et de responsabilité politique et morale au service de la paix, de la sécurité et de la coopération dans la région.

Concernant la situation politique de notre pays, le Bureau politique a relevé avec regret le blocage de l'action des institutions nationales, gouvernement et Parlement, et le sabotage des acquis de ces institutions, qui restent otages des décisions du mentor. Et malgré la demande que la majorité a adressée au chef du gouvernement, en tant que chef de la majorité, dans le but de se réunir en vue d'aborder cette situation anormale, ce dernier n'a pas daigné répondre à cette de-

mande. Outre le blocage d'un ensemble de projets de loi déposés par le chef du gouvernement au Parlement, tel que le projet de loi n°13.21 relatif à la légalisation de l'usage du cannabis à des fins médicales et industrielles, auquel s'oppose farouchement le groupe parlementaire du parti du chef du gouvernement conformément aux orientations données par leur mentor.

Durant cette réunion, le Bureau politique a également abordé les graves développements de la question palestinienne, soulignant son soutien indéfectible à la lutte du peuple palestinien pour l'édification de son Etat indépendant avec Al Qods Acharif comme capitale, et condamnant les pratiques des forces d'occupation israéliennes qui poursuivent une politique raciste et coloniale et commettent des crimes contre des civils sans défense dont des enfants, des personnes âgées et des femmes.

Dans ce contexte, le Bureau politique salue les positions et les initiatives pratiques prises par S.M le Roi Mohammed VI pour soutenir la cause palestinienne, ainsi que les efforts déployés pour préserver le caractère arabe d'Al Qods et l'envoi d'une aide humanitaire aux Palestiniens de la bande de Gaza et de Cisjordanie, tout en se félicitant en même temps de toutes les formes d'initiatives de soutien au peuple palestinien émanant des partis, des syndicats, de la société civile, des organisations de la jeunesse et des femmes à travers le Maroc.

# Rabat rejette les tentatives de Madrid d'occulter la véritable origine de la crise



L'Espagne a tenté ces derniers jours de détourner l'attention de l'opinion publique et s'est engagée dans des manœuvres visant à occulter la véritable origine de la crise maroco-espagnole, qui réside dans le fait que Madrid a préféré manigancer avec les adversaires du Maroc par rapport à une question fondamentale pour le Royaume et les Marocains, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Les manœuvres espagnoles visent à faire des responsables de cette crise des victimes, a précisé le ministre dans une déclaration à la MAP, rappelant que s'il y a une crise entre le Maroc et l'Espagne, c'est parce que Madrid a jugé,

de manière souveraine, de manœuvrer avec les ennemis du Royaume et d'accueillir sur son territoire quelqu'un qui «fait la guerre au quotidien au Maroc».

L'Espagne a agi à cet égard d'une manière qui suscite beaucoup d'interrogations vis-à-vis d'un État voisin respectable, en acceptant d'entrer dans toutes ces manigances, a-t-il poursuivi, ajoutant que le début de la crise remonte au 17 avril et que depuis, l'Espagne et sa justice ont préféré regarder ailleurs par rapport à la présence sur le territoire espagnol de quelqu'un accusé de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes de viol et de violations graves des droits de l'Homme allant jusqu'à lui fournir une fausse identité.

Toutes les manœuvres espagnoles

pour détourner l'attention des véritables origines de cette crise «ne trompent personne, en tout cas ne trompent pas et n'impressionnent pas le Maroc», a indiqué le ministre.

Nasser Bourita a indiqué, dans ce cadre, que les autorités espagnoles «doivent d'abord être transparentes avec leur propre opinion publique et avec leurs propres forces vives», soulignant que ce n'est pas à coup de reportages et d'insultes et de bombardement médiatique qu'on occultera cette réalité.

«Le Maroc continuera à demander des clarifications et continuera à considérer que c'est le fond de la crise», a-t-il insisté, notant que la logique de l'humanitaire ne trompe plus personne.

L'humanitaire n'a jamais dicté

qu'on passe par la manigance. L'humanitaire ne se fait pas en cachette, a estimé Nasser Bourita, qui a appelé l'Espagne à reconnaître et à assumer «ses graves attitudes» et à éviter de «double langage». «Le Maroc ne procède pas au chantage, le Maroc est clair par rapport à ses positions, ses actions et son attitude», a expliqué Nasser Bourita.

Le ministre a condamné «l'hostilité médiatique inédite» lancée en Espagne contre le Maroc. «On assiste à une instrumentalisation et une mobilisation de tous les médias avec des termes choquants et inacceptables venant parfois de hauts responsables», a-t-il noté. Les termes utilisés dans cette campagne, comme «chantage», «agression» ou encore «pays sous-développé», montrent que «certains milieux en Espagne doivent mettre à jour leurs connaissances sur le Maroc», a-t-il relevé.

«Le Maroc d'aujourd'hui n'est pas

le Maroc d'hier. Le Maroc n'a pas de complexe», a dit le ministre, précisant que l'agressivité médiatique de ces derniers jours montre que c'est en Espagne qu'il y a un complexe à l'égard du Maroc.

Fier de ses réalisations, le Maroc est un pays en voie d'émergence et l'Espagne le sait, a indiqué Nasser Bourita, précisant que ce sont «ces réflexes du passé qui se révèlent aujourd'hui et qui montrent ce décalage entre le Maroc dans l'imaginaire espagnol et le Maroc réel».

Certains en Espagne, a-t-il dit, n'arrivent pas à admettre que le Royaume a préservé sa stabilité et a assuré son progrès économique et son développement social par les réformes menées sous la conduite de Sa Majesté le Roi.

«Il est temps de clarifier tout cela et que l'Espagne définisse ce qu'elle veut de ce partenariat», a indiqué Nasser Bourita.

## La crise durera tant que sa véritable cause ne sera pas résolue

L'ambassadrice du Maroc à Madrid, Karima Benyaich, a été rappelée pour consultations par rapport à une crise qui date de la mi-avril, à savoir l'accueil par l'Espagne du dénommé Brahim Ghali, et pour lequel le Maroc n'a pas encore reçu de clarifications ni de réactions, a affirmé jeudi le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Dans une déclaration à la MAP, il a précisé que Karima Benyaich a reçu les indications de son rappel pour consultations à Rabat la veille de sa convocation au ministère espagnol des Affaires étrangères.

Les autorités espagnoles ont donné à la diplomate marocaine 30 minutes pour venir au ministère des Affaires étrangères, «un acte inédit, inhabituel dans les relations entre pays voisins et rare dans la pratique diplomatique», a tenu à souligner le ministre, précisant que l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi ne reçoit d'instructions que de son pays.

La crise durera tant que sa véritable cause ne sera pas résolue, le Maroc refuse de recevoir ce genre d'intimidations, basées sur des clichés du passé, et restera clair par rapport à l'origine de cette crise, sa genèse et ses responsables, a-t-il souligné.

## L'Espagne tente d'instrumentaliser les événements de Sebta pour ne pas entamer de débat réel

L'Espagne tente d'utiliser ce qui s'est passé dans le présidé occupé de Sebta comme «le salut pour sortir du débat réel» sur la crise maroco-espagnole relative à l'accueil par Madrid du dénommé Brahim Ghali, poursuivi pourtant pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, viol et violations des droits de l'Homme, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

«Le registre du Maroc dans la lutte contre la migration clandestine est connu», a déclaré à la MAP Nasser Bourita, soulignant que ce qui s'est passé dans l'enclave occu-

pée de Sebta vient rappeler d'abord le coût que le Royaume assume pour préserver le bon voisinage.

En matière de lutte contre la migration illégale, «le Maroc n'a pas besoin d'être noté par l'Espagne et ses médias», a-t-il indiqué, rappelant, dans ce cadre, que le Maroc a avorté 13.000 tentatives d'immigration irrégulière depuis 2017, démantelé 4.163 réseaux de trafics et enregistré 48 tentatives d'assaut sur Sebta.

«Il y a une réalité, il y a des chiffres qui méritent reconnaissance», a soutenu Nasser Bourita, soulignant que ce qui s'est passé dans le présidé occupé rappelle

aussi «le coût financier que le Maroc assume pour ce bon voisinage, que certains ont malmené ces derniers jours».

«L'Europe ne nous donne même pas 20% du coût que le Maroc assume dans la lutte contre la migration clandestine», a-t-il dit, précisant que les événements de ces derniers jours ont montré que 99% de l'effort de lutte est fait par le Maroc contre «rien de l'autre côté», a affirmé Nasser Bourita, qui a rejeté les accusations de chantage de l'Espagne contre le Maroc «qui mobilise ses forces de sécurité et qui paie de son budget pour préserver son voisinage».

«Le Maroc n'est pas le gen-

darme, mais il est toujours un acteur responsable» en matière de lutte contre la migration clandestine, a dit le ministre des Affaires étrangères, soulignant que le Royaume est également en droit d'exiger la même responsabilité, le même engagement et la même confiance de ses partenaires.

«Le bon voisinage et le partenariat ne sont pas des slogans. On doit les incarner. Malheureusement ce que le Maroc a reçu depuis le 17 avril n'est pas des preuves de bon voisinage ni de partenariat. Le Maroc d'aujourd'hui n'accepte plus ce genre de double langage», a-t-il dit.

L'Espagne, a indiqué Nasser

Bourita, fait payer à l'Europe le prix de sa maladresse et doit expliquer à l'Europe comment un pays membre de l'UE admet sur le territoire européen des gens avec une fausse identité.

Madrid, a-t-il ajouté, doit également expliquer à ses pairs européens comment elle peut abriter sur le territoire européen quelqu'un qui est poursuivi pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité, viol et violations des droits de l'homme et comment une femme violée, qui demande son droit, doit attendre que les deux ministres des Affaires étrangères, espagnole et algérien, coordonnent.

## Nasser Bourita lors de l'assemblée générale de l'ONU

# Il n'y a pas d'autre alternative à la création d'un Etat palestinien avec Al Qods comme capitale



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a rappelé, jeudi lors d'une réunion de l'Assemblée générale de l'ONU, l'engagement constant de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, en faveur de la cause palestinienne et pour la paix et la stabilité au Proche-Orient.

SM le Roi s'oppose fermement à toute tentative visant à changer le statut juridique et historique d'Al-Qods et de la Mosquée Al-Aqsa, à porter atteinte à la quiétude des populations des lieux saints, ou à l'éviction illégale des habitants du quartier Cheikh Jarrah, a affirmé Nasser Bourita dans son discours adressé à cette réunion d'urgence de l'Assemblée générale de l'ONU sur la question palestinienne.

Nasser Bourita a indiqué que

SM le Roi Mohammed VI a, en outre, toujours insisté sur l'impératif de s'abstenir de tout acte susceptible de précipiter la région vers davantage de tensions, étant donné que la persistance des mesures unilatérales et des actes contraires à la légalité et au droit international, ne font que creuser le fossé entre les deux parties et hypothéquer les chances de paix dans la région.

Dans ce sens, le ministre a rappelé que SM le Roi Mohammed VI insiste sur la nécessité de préserver la Ville Sainte en tant que patrimoine commun de l'humanité, une terre de rencontre et un symbole de coexistence pacifique pour les adeptes des trois religions monothéistes, citant, dans ce cadre, l'Appel d'Al-Qods co-signé par Sa Majesté le Roi et Sa Sainteté le Pape François à Rabat le 30 mars 2019.

Evouquant l'escalade actuelle,



**SM le Roi s'oppose fermement à toute tentative visant à changer le statut juridique et historique d'Al-Qods et de la Mosquée Al-Aqsa**

Nasser Bourita a déploré qu'"une fois de plus, et pour les mêmes raisons, de graves actes de violences ont été commis", entraînant un lourd bilan en vies humaines, la destruction d'installations civiles et davantage de souffrances, ce qui menace la paix et la sécurité régionales et internationales.

"L'escalade des combats et des violences à laquelle nous assistons est le résultat inévitable de l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix dans la région, exacerbée par les violations répétées contre le peuple palestinien, et la prolifération des discours haineux d'organisations extrémistes", a en outre regretté le ministre.

Et de rappeler que le Maroc renouvelle son plein soutien à une paix juste et équitable fondée sur la légalité internationale et la solution des deux Etats agréée par la communauté internationale, car il n'y a pas d'autre alternative à une solution politique favorisant la création d'un Etat palestinien indépendant, souverain et viable avec Al Qods-Est comme capitale à l'intérieur des frontières du 4 juin 1967.

A cet effet, le Royaume exhorte la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité et le Quartet, à s'engager pour stopper l'escalade et ses causes, à agir activement pour rompre le cycle de violences et initier une action diplomatique intense en vue d'un règlement pacifique, conformément aux résolutions basées sur la légalité internationale, a martelé Nasser Bourita.

En parallèle, le ministre a souligné l'urgence d'une intervention

de la communauté internationale pour aider le peuple palestinien en Cisjordanie, à Al Qods et dans la bande de Gaza, afin de surmonter les circonstances difficiles causées par cette situation tragique.

Le ministre a rappelé que le Royaume, sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, a pris l'initiative d'envoyer une aide humanitaire d'urgence à la population palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, constituée de produits alimentaires de première nécessité, de médicaments de soins d'urgence et de couvertures, afin de contribuer à alléger les conditions difficiles des populations.

"Cette décision Royale s'inscrit dans le cadre du soutien constant du Royaume à la cause palestinienne juste et de sa solidarité permanente avec le peuple palestinien frère. Elle s'inscrit également dans le prolongement de l'action continue de SM le Roi, en sa qualité de président du Comité Al Qods, sur les plans politique, diplomatique et sur le terrain par le biais notamment de l'Agence Bayt Mal Al Qods, bras opérationnel du Comité d'Al Qods, sous la direction personnelle du Souverain, au profit de la population de la Ville sainte, afin de lui fournir des moyens de subsistance décents et de soutenir ses capacités et sa résilience", a souligné Nasser Bourita. Fermement attaché à la paix et la stabilité au Proche-Orient, le Maroc n'épargne aucun effort pour contribuer pleinement aux efforts internationaux visant à hâter la fin de l'escalade de violences et favoriser une dynamique constructive pour la paix dans la région, a conclu Nasser Bourita.

## L'aide marocaine remise à l'Autorité palestinienne

L'aide humanitaire d'urgence envoyée sur Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al Qods, au profit des Palestiniens, a été remise jeudi à Ramallah à l'Autorité nationale palestinienne.

La remise de cette aide s'est déroulée en présence de l'ambassadeur, directeur du Bureau de représentation du Royaume du Maroc à Ramallah, Mohamed Hamzaoui, du conseiller du président palestinien pour les affaires religieuses et les relations islamiques, Mahmoud Al-Habbach, et de la ministre palestinienne de la

Santé, Mai Al-Kailah, ainsi que d'autres personnalités. Cette aide, qui a été acheminée par avion jusqu'à l'aéroport international Marka à Amman en Jordanie avant d'entrer par voie terrestre via le passage frontalier entre la Jordanie et la Palestine, se compose de 40 tonnes de denrées alimentaires de première nécessité, de médicaments pour les soins d'urgence et de couvertures.

Dans une allocution à cette occasion, Mahmoud Al-Habbach a qualifié de "geste généreux" l'aide humanitaire envoyée, sur Hautes instructions de SM le

Roi au peuple palestinien, qui confirme une fois de plus la solidarité du Maroc avec le peuple palestinien.

"Le peuple palestinien a besoin de se sentir soutenu par ses frères et amis, et le geste de SM le Roi Mohammed VI s'inscrit dans ce contexte", a-t-il souligné.

Il a exprimé, au nom du Président palestinien, sa profonde gratitude et ses remerciements à Sa Majesté le Roi pour ce geste, exprimant l'espoir de voir tous les frères soutenir ainsi la résistance du peuple palestinien.

Pour sa part, la ministre palestinienne

de la Santé a indiqué que l'aide humanitaire envoyée par le Royaume du Maroc intervient à un moment où le peuple palestinien est en proie à la brutale agression israélienne, ajoutant que le peuple palestinien a fort besoin d'une telle aide, en particulier dans la bande de Gaza, où 259 personnes sont tombées en martyrs, dont 63 enfants et 36 femmes.

Elle a exprimé ses remerciements au Maroc, Roi, gouvernement et peuple, pour ses efforts visant à soutenir le peuple palestinien et à alléger ses souffrances face aux violations israéliennes

# L'allègement des restrictions sanitaires se veut sélectif

## *Prorogation du couvre-feu jusqu'à 23 heures*

**D**écidément, la communication n'est vraiment pas le point fort du gouvernement. Si l'exécutif a annoncé un allègement des restrictions sanitaires à compter de demain, plusieurs questions demeurent en suspens. Certes, le couvre-feu sera repoussé de 21h à 23h pour finir à 4h30 du matin au lieu de 6h. Ainsi, les cafés, restaurants et autres commerces pourront continuer à accueillir des clients jusqu'à 23h. Mais par ricochet, il sera impossible pour les employés et leurs clients de rentrer chez eux sans pour autant être dans l'illégalité. A moins qu'il y ait une période de latence comme c'est le cas depuis l'instauration des mesures sanitaires et préventives dans le pays.

Au sujet des restrictions de déplacement entre les villes, les mesures prises par le passé demeurent toujours d'actualité. Mais ils auraient été plus judicieux d'en faire mention afin de dissiper les doutes. Les restrictions en rapport avec les festivités, les funérailles et les rassemblements sont pareillement prolongées. Idem pour les salles de cinéma. Pourtant, ces dernières sont à l'agonie. En effet, selon la Chambre marocaine des salles de cinéma (CMSC), «le Maroc détient désormais un triste record du monde. Celui du nombre de jours consécutifs de fermeture des cinémas durant la crise Covid». Le lundi 17 mai dernier a coïncidé avec le 420ème jour consécutif de fermeture, plongeant ce pan capital de l'industrie du film dans un tunnel d'obscurité dont personne n'en voit encore le bout et la lumière.

«Il faut savoir que dans le monde entier, jamais un seul cluster n'a surgi d'une salle de cinéma ouverte durant la pandémie. Mais au-delà de cela, nous sommes



prêts à modifier la jauge à 30% au lieu de 50% si cela peut accélérer la réouverture des salles obscures», a indiqué désespérément Pierre François Bernet, fondateur et CEO de Cine Atlas Holding, dans un entretien accordé à nos confrères de 2M.ma. Au vrai, le traitement réservé aux salles de cinéma est injuste à plus d'un titre. Le plus aberrant étant le gouffre entre la réalité et les semblants. Le gouvernement essaye de

faire croire que les salles de cinéma sont malheureusement souvent bondées dans le Royaume. Or c'est tout le contraire. C'est une habitude qui s'est perdue avec le temps. Résultat, ces dernières années, les cinémas n'ont jamais été autant dépeuplés, à l'inverse des transports en commun. Or ces derniers sont toujours autorisés, au mépris des gestes barrières.

Encore une contradiction et une injus-

tice à réparer au plus vite. Des échos font état de la volonté du gouvernement d'alléger les mesures progressivement au courant des semaines à venir. Donc, après ce prolongement du couvre-feu, la prochaine étape pourrait être d'annuler les mesures restrictives de déplacement interville, tout comme la réouverture des frontières et des salles de cinéma. Du moins on l'espère.

C.C

## Un assouplissement partiel



**L**e Maroc a annoncé l'assouplissement à partir de vendredi des restrictions liées à la pandémie de coronavirus, dont le couvre-feu nocturne, à la suite d'une baisse des cas de contamination, a indiqué jeudi l'exécutif dans un communiqué. Cet assouplissement "tient

compte des conclusions du suivi quotidien et continu de la situation épidémiologique dans le Royaume, surtout la baisse des cas de contamination à la Covid-19", souligne le communiqué.

Le couvre-feu nocturne, imposé depuis fin décembre et renforcé durant le mois de Ramadan, sera en vigueur de 23H00 et 04H30 à partir de vendredi, contre de 20H00 à 6H00 auparavant.

Les commerces, restaurants et cafés vont pouvoir rester ouverts jusqu'à 23H00, contre 20H00 auparavant.

Mais les fêtes, rassemblements, manifestations et funérailles demeurent interdites et les salles de cinéma restent fermées, selon la même source.

Cet allègement intervient alors que l'état d'urgence sanitaire, en vigueur depuis plus d'un an, a été prolongé il y a quelques

jours jusqu'au 10 juin.

Par ailleurs, les liaisons aériennes - autorisées uniquement par dérogation - sont suspendues jusqu'au 10 juin avec une cinquantaine de pays.

L'épidémie est en net recul dans le Royaume où plus de 516.000 cas ont été officiellement enregistrés, dont 9.109 décès.

La campagne nationale de vaccination, lancée fin janvier, a permis à 7,2 millions de Marocains de recevoir la première dose du vaccin contre la Covid-19, et 4,7 millions d'entre eux ont reçu la seconde dose, selon les autorités.

Plus de 1,5 million de personnes ont été interpellées entre juillet 2020 et avril 2021 pour violation de l'état d'urgence sanitaire, dont quelque 280.000 ont été déférées devant la justice, selon des données officielles.

# Hommage aux soldats marocains tombés sur le champ d'honneur aux Pays-Bas

*L'ambassadeur du Royaume à La Haye préside une cérémonie commémorative de la bataille de Kapelle*



Un hommage a été rendu jeudi aux soldats marocains tombés lors de combats en 1940 contre les troupes nazies, à l'occasion d'une cérémonie de commémoration de la bataille de Kapelle (sud-ouest des Pays-Bas).

Dans une allocution à cette occasion, l'ambassadeur du Maroc aux Pays-Bas, Abdelouhab Bellouki, a indiqué qu'il s'agit d'un hommage mérité "aux vaillants combattants morts au champ de bataille pour la liberté, la dignité humaine et la démocratie".

En venant défendre les Pays-Bas, a souligné Abdelouhab Bellouki, les vaillants combattants marocains se sont illustrés par leur courage, leur dévouement et leur abnégation dans la défense des valeurs humaines. "Ils se sont distingués par leur sens de l'engagement et un esprit de désintéressement en faveur d'une juste cause. Ils sont venus de très loin, prêts pour le sacrifice ultime", a-t-il ajouté.

L'ambassadeur a rappelé que 85.000 combattants ma-

rocains ont contribué à la victoire des alliés sur le nazisme et le fascisme, répondant à l'appel de feu SM Mohammed V qui s'était vu décerner par le Général de Gaulle la Croix de libération et fait

Compagnon de libération.

"A Kapelle, nous nous félicitons que ce jour de souvenir, commémoré chaque année depuis 1985, réaffirme que les combattants marocains ne sont pas tombés

dans l'oubli", a dit Abdelouhab Bellouki.

Selon l'ambassadeur, cette cérémonie d'hommage constitue également l'occasion de célébrer "l'amitié indéfectible entre les peuples marocain, néerlandais et français, peuples épris de paix, de justice et de tolérance".

"C'est aussi pour témoigner de notre ferme détermination, toujours renouvelée, et notre volonté à toute épreuve de dire non à la barbarie, la xénophobie, le racisme, la haine, l'islamophobie et l'antisémitisme, fléaux qui font honte à l'humanité", a-t-il relevé.

Pour le diplomate marocain, "le mépris ouvertement affiché par certains milieux à l'égard de la communauté marocaine de ce pays s'appuie sur ses fondements humanistes et fait fi des précieuses leçons que les Pays-Bas nous ont apprises à travers l'histoire".

"Les images terriblement fausses, et souvent instrumentalisées, les préjugés incroyables collés aux

Marocains vivant aux Pays-Bas et ailleurs, la diabolisation de toute une communauté, par le fait d'actes inacceptables et injustifiables d'une minorité, constituent une démarche pour le moins blessante et humiliante", a-t-il ajouté.

Cette cérémonie commémorative "suscite la fierté profonde de mes compatriotes. C'est un événement qui les motive pour s'intégrer davantage dans la société néerlandaise avec enthousiasme et dévouement. Ils appellent de leurs vœux une révision raisonnée des clichés gratuits et des stéréotypes infondés collés injustement aux Marocains vivant aux Pays-Bas et ailleurs", a souligné Abdelouhab Bellouki.

L'ambassadeur a par ailleurs insisté sur la nécessité de préserver cette mémoire pour qu'elle puisse constituer "une source d'inspiration et d'enseignements pour les générations présentes et futures".



# Le Maroc élu vice-président du Bureau du CTS finances de l'Union africaine



Le Maroc a été élu jeudi premier vice-président du nouveau Bureau du Comité technique spécialisé sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration de l'Union africaine.

L'élection du Maroc pour la période

2021-2023 concrétise l'engagement actif du Royaume dans les travaux de ce Comité technique spécialisé vital pour le continent, et confirme ainsi la confiance placée en le Maroc par les Etats membres de l'UA, notamment de par son expertise et expérience dans le domaine des finances, des affaires monétaires, de la planification économique et de l'intégration.

A l'aune des défis économiques imposés par la pandémie de la Covid-19, cette élection au sein du Bureau permettra au Royaume de capitaliser sur son expérience avérée dans les domaines des

finances et de l'économie pour contribuer pleinement dans l'essor économique du continent africain et dans l'exploration des voies et moyens pour une relance économique du continent africain post-Covid-19, souligne-t-on auprès de la Mission du Royaume à l'UA.

L'ambassadeur représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, qui intervenait lors de la réunion du Comité technique spécialisé (CTS) sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, dont les travaux se déroulent jeudi et vendredi par visioconférence, s'est dit convaincu qu'une relance économique post-Covid ne peut se faire que par le renforcement de l'intégration économique du continent.

Le diplomate marocain a affirmé que le Royaume œuvrera davantage dans le cadre de ce CTS pour renforcer la division de travail entre la Commission et les Communautés économiques régionales, notamment l'Union du Maghreb arabe, pour faciliter le commerce intra-africain et créer des synergies afin de renforcer les complémentarités économiques entre pays africains et renforcer la résilience face à la pandémie de la Covid-19.

## Rupture avec les pratiques du passé

Le nouveau leadership à la tête du département des Affaires politiques, de la paix et de la sécurité de l'Union africaine marquera une rupture avec les pratiques et manœuvres du passé, a affirmé, jeudi à Addis-Abeba, le représentant permanent du Royaume du Maroc auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi.

S'exprimant lors d'une réunion par visioconférence du Comité des représentants permanents de l'UA, il a exprimé le soutien ferme du Maroc au nouveau commissaire aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, Bankole Adeoye, dans l'accomplissement de sa nouvelle mission.

Intervenant à l'occasion d'un point d'information du nouveau commissaire nigérian, le diplomate marocain a souligné la grande importance du nouveau portfolio sous la responsabilité du nouveau commissaire aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité, qui couvrira une panoplie de questions à la fois

complémentaires et très sensible pour le développement, la sécurité et la prospérité du continent africain.

Mohamed Arrouchi a, dans le même sillage, exprimé sa conviction que le commissaire aux Affaires politiques, à la paix et à la sécurité insufflera un nouveau dynamisme à son département et marquera une rupture avec les pratiques du passé.

Le diplomate marocain a également rappelé que durant son mandat au sein du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, le Royaume a contribué de manière constructive à l'amélioration des méthodes de travail du CPS et la rationalisation de son travail, tout en œuvrant en permanence à l'instauration des bonnes pratiques afin d'éviter de décrédibiliser cet organe décisionnel de l'Union.

Le représentant permanent a également décliné la vision du Royaume de l'action africaine commune sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI et qui consiste à placer les intérêts vitaux du citoyen africain en matière de stabilité, de sécurité et de développe-



ment au centre de l'agenda panafricain.

Le Royaume, a ajouté le diplomate marocain, demeure convaincu que l'efficacité et l'efficience de l'action africaine commune reposent sur la crédibilité du processus intergouvernemental, l'efficacité de la Commission de l'Union africaine et la gouvernance sage

des affaires administratives et financières, ainsi que la mise en oeuvre des décisions, l'implication des différents acteurs concernés (acteurs gouvernementaux, non gouvernementaux et partenaires) et un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact politico-socio-économique de l'action multilatérale.

Il a, a cet égard, assuré que la délégation marocaine continuera à œuvrer pour le renforcement de l'efficacité et l'efficience de la Commission et du processus intergouvernemental, qu'il s'agisse des domaines de la paix et la sécurité, que des domaines liés aux affaires politiques ou autres dossiers de la Commission.



## Pour mieux déconfiner, la France va vacciner à tour de bras



**S**ous pression pour ne pas répéter les erreurs de l'an dernier, la France veut réussir sa sortie de confinement et a pour cela décidé d'avancer de deux semaines l'ouverture officielle à tous les adultes de la vaccination contre la Covid-19.

Initialement prévue pour le 15 juin, elle aura finalement lieu le 31 mai, a annoncé le Premier ministre Jean Castex, au lendemain des réouvertures des terrasses, cinémas ou musées et avant de nouvelles levées de restrictions.

Les professions prioritaires - enseignants, policiers, gendarmes, caissières ou conducteurs de bus - y auront droit une semaine avant, dès ce lundi 24 mai. C'était une revendication de longue date des enseignants.

Cette "accélération forte" est "per-

mise par le fait que nous allons recevoir beaucoup de doses d'ici la fin du mois de juin, donc il faut que nous ayons un taux de vaccination le plus élevé possible", a assuré M. Castex lors d'un déplacement dans un centre de vaccination en Seine-Saint-Denis.

Pour l'instant, la vaccination est théoriquement encore soumise à conditions pour les 18-50 ans (la présence de comorbidités ou la prise de rendez-vous du jour au lendemain).

Dans les faits, ces obligations sont toutefois largement contournées puisqu'aucune prescription médicale n'est nécessaire.

Plus de 22 millions de personnes ont reçu à ce stade une première injection, avec un nouveau record quotidien, soit près du tiers de la population totale (32,9%), dont 9,4 millions ont

été vaccinées avec deux doses.

Mercredi, le ministre de la Santé, Olivier Véran, a espéré sur LCI "tourner la page de la Covid" en "novembre ou décembre", si de nouveaux variants qui contournent la vaccination n'ont pas émergé d'ici là. Jusqu'à présent, les vaccins disponibles et approuvés sont efficaces contre "tous les variants du virus", a assuré jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Vacciner est d'autant plus important que le gouvernement veut éviter le scénario post-déconfinement de l'an dernier: un été insouciant puis une reprise de l'épidémie à la rentrée et à l'automne.

"A court terme, il y a des raisons d'être optimiste. Mais au 30 juin, on aura un relâchement qui sera vraisemblablement important et il est trop tôt

pour en prévoir l'impact", résume à l'AFP Mircea Sofonea, maître de conférences en épidémiologie à l'Université de Montpellier. "Sentiment mitigé quand je vois les gens heureux de se retrouver en terrasse mais vraiment très proches les uns des autres. Tien-dra-t-on ainsi?", s'est interrogé sur Twitter le président de la commission médicale des Hôpitaux de Paris, Rémi Salomon. Mercredi, au sortir de six mois de fermeture des terrasses, certains ont voulu prolonger la fête. A Rennes, près de la célèbre "rue de la soif", plusieurs centaines de personnes ont ainsi bravé le couvre-feu, désormais repoussé à 21h00. Les pompiers ont dû intervenir pour éteindre un feu et la police a utilisé des gaz lacrymogènes en réponse à des tirs de projectiles, selon le commissariat. "C'était la

réouverture, on peut comprendre qu'il y a eu un engouement mais j'appelle tout le monde, c'est notre intérêt commun, à respecter les règles", a insisté M. Castex.

"Il va falloir un peu plus de rigueur de la part de nos professionnels comme de nos clients", a déclaré à l'AFP le président de l'UMIH-Gironde (Union des métiers et des industries de l'Hôtellerie), Laurent Tournier, qui a écrit à ses adhérents pour leur faire passer la consigne.

Les réouvertures de mercredi marquent la deuxième étape du plan en quatre phases annoncé fin avril par Emmanuel Macron. Il doit se poursuivre le 9 juin par la réouverture des cafés et restaurants en intérieur, des jauges moins strictes et un couvre-feu à 23h00, qui doit être supprimé le 30 juin si la situation le permet.

Symbole parisien et national, la Tour Eiffel, fermée depuis fin octobre, va quant à elle rouvrir au public le 16 juillet. Mais si la circulation du virus a nettement diminué depuis quatre semaines, elle est loin d'avoir disparu, avec environ 14.000 nouveaux cas quotidiens en moyenne.

Le nombre de malades de Covid hospitalisés continue lui aussi à baisser: il y en a désormais 20.750, dont 3.769 dans les services de réanimation (contre 31.000 et 6.000 il y a un mois). Et à l'heure du déconfinement, le département des Deux-Sèvres, en Nouvelle-Aquitaine, connaît à l'inverse un nouveau tour de vis faute de "décroissance significative" de l'épidémie, selon la préfecture.

Elle a pris mercredi de nouvelles restrictions pour éviter les rassemblements dans les communes de plus de 5.000 habitants et celles du Marais poitevin touristique. Parmi elles, l'interdiction jusqu'au 9 juin de la diffusion de musique "pouvant s'entendre depuis la rue et qui ne provient pas d'un établissement recevant du public ou d'une manifestation autorisée".

## OMS : Les vaccins efficaces contre "tous les variants du virus"

**L**es vaccins actuellement disponibles et approuvés sont jusqu'à présent efficaces contre "tous les variants du virus", a assuré jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tout en appelant à continuer à agir avec "prudence" face à la Covid-19. Si en Europe la situation sanitaire s'améliore, les voyages internationaux doivent toujours être évités "face à une menace persistante et à de nouvelles incertitudes", a prévenu Hans Kluge, le directeur de l'OMS Europe, notamment celles liées au nouveau variant préoccupant, décelé d'abord en Inde mais

identifié dans la moitié de la cinquantaine de pays de la zone.

"C'est une menace incertaine", a souligné Catherine Smallwood, chargée des situations d'urgence à l'OMS Europe. "La pandémie n'est pas terminée".

Selon les données de l'OMS, dans l'ensemble de la région qui couvre une partie de l'Asie centrale, le nombre de nouveaux cas a chuté de 60% sur un mois, passant de 1,7 million mi-avril à 685.000 la semaine dernière.

"Nous allons dans la bonne direction, mais nous devons rester vigilants (..) l'augmentation de la

mobilité, des interactions physiques et des rassemblements peut entraîner une augmentation de la transmission en Europe", a insisté le directeur régional, soulignant que les voyages essentiels étaient maintenus.

En outre, l'assouplissement des mesures sociales doit aller de pair avec la hausse des efforts en matière de dépistage, traçage, séquençage et de vaccination. "Il n'y a pas de risque zéro", a dit M. Kluge.

"Les vaccins sont peut-être une lumière au bout du tunnel, mais nous ne pouvons pas nous laisser aveugler par cette lumière".



# Entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu entre Israël et la Palestine



L'accord de cessez-le-feu conclu entre Israël et les factions palestiniennes dans la bande de Gaza est entré en vigueur, vendredi à l'aube, après 11 jours de violences.

Dès les premières minutes de l'entrée en vigueur de l'accord à 02H00 (00H00 GMT+1), des milliers de Palestiniens ont célébré l'événement dans les rues du centre de Gaza et de Cisjordanie occupée, tandis que l'armée israélienne ne faisait mention d'aucune nouvelle alerte à la roquette.

Peu avant cela, le président américain Joe Biden a estimé que le cessez-le-feu à Gaza était "une vraie opportunité" d'avancer vers la paix entre Palestiniens et Israéliens.

Lors d'un discours à la Maison Blanche, M. Biden a indiqué que les deux parties méritent "des mesures égales de liberté, de prospérité et de démocratie".

Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé à une "reconstruction et un rétablissement rapides et durables qui soutiennent le peuple palestinien et renforcent ses institu-

tions".

Le cabinet de sécurité israélien, qui regroupe le Premier ministre Benjamin Netanyahu, l'état-major de l'armée et des services de renseignement, a annoncé, jeudi dans un communiqué, qu'il a "accepté à l'unanimité" l'initiative égyptienne de "cessez-le-feu bilatéral sans condition".

De son côté, le bureau politique du Hamas a indiqué avoir été informé "par les frères égyptiens qu'un accord avait été conclu pour un cessez-le-feu bilatéral et simultané dans la bande de Gaza, à partir de 02H00 du matin".

Au moins 232 Palestiniens ont été tués dans le récent conflit, dont 65 enfants, selon

les autorités sanitaires de Gaza, et 12 personnes, dont deux enfants, ont été tuées en Israël.

## La Chine fournira une assistance humanitaire d'urgence à la Palestine

La Chine fournira une assistance humanitaire d'urgence au gouvernement palestinien le plus vite possible, a déclaré vendredi un porte-parole de l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement.

Afin d'aider le gouvernement et le peuple palestiniens à faire face à la crise humanitaire d'urgence et de démontrer l'esprit humanitaire international, le gouvernement chinois a lancé un mécanisme de réponse d'assistance humanitaire, a indiqué Tian Lin, porte-parole de l'agence.

Le gouvernement chinois fournira une assistance humanitaire d'urgence au gouvernement palestinien en fonction des besoins urgents de la Palestine dès que possible et aidera le pays à traiter les blessés et à réinstaller les personnes déplacées, selon M. Tian.

## L'UE salue le cessez-le-feu et appelle à une solution politique

L'Union européenne s'est félicitée vendredi du cessez-le-feu entré en vigueur entre Israël et le Hamas palestinien au pouvoir dans la bande de Gaza et s'est engagée à soutenir les efforts en vue d'une "solution politique" à long terme. "L'Union européenne se félicite du cessez-le-feu annoncé mettant fin à la violence à Gaza et dans ses environs.

Nous félicitons l'Égypte, le Qatar, les Nations unies, les États-Unis et d'autres qui ont joué un rôle de facilitateur à cet égard", a déclaré le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell dans un communiqué. "Nous sommes consternés et regrettons

les pertes de vies humaines de ces 11 derniers jours.

Comme l'UE n'a cessé de le répéter, la situation dans la bande de Gaza est depuis longtemps intenable", a-t-il ajouté.

"Seule une solution politique apportera une paix durable et mettra fin une fois pour toutes au conflit israélo-palestinien. Rétablir un horizon politique vers une solution à deux États reste de la plus haute importance", a poursuivi le chef de la diplomatie européenne.

Il a assuré que "l'UE est prête à soutenir pleinement les autorités israéliennes et palestiniennes dans ces efforts". "L'UE renouvelle à cette fin son engagement

avec les principaux partenaires internationaux, notamment les États-Unis, et d'autres partenaires dans la région, ainsi qu'avec le Quartette pour le Proche-Orient", a-t-il poursuivi.

L'UE, divisée sur la question israélo-palestinienne entre ses États membres, a joué un rôle minimal dans ce dernier conflit. Une déclaration appelant mardi à un cessez-le-feu a été soutenue par 26 des 27 États membres, mais pas la Hongrie.

Le calme est revenu vendredi matin dans la bande de Gaza et en Israël après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu qui a mis fin à 11 jours d'hostilités sanglantes.

La trêve a été favorisée par



l'Égypte, puissance régionale entretenant à la fois des relations avec Israël et le Hamas, mouve-

ment considéré comme "terroriste" par l'État hébreu, l'Union européenne et les États-Unis.

# Comment vacciner chaque pays

# Horizons



La pandémie de COVID-19 ne prendra véritablement fin que lorsque tout le monde aura accès aux vaccins, y compris les habitants des pays les plus pauvres. La vaccination mondiale offre le meilleur espoir d'arrêter la propagation des infections, de sauver des vies et de protéger les moyens de subsistance. Les gens ne peuvent pas atteindre leur potentiel tant qu'ils ne peuvent pas à nouveau étudier, travailler, voyager et socialiser en sachant qu'ils sont à l'abri de COVID-19.

Distribuer plus largement les vaccins est donc une nécessité urgente. La pandémie a aggravé les inégalités en frappant durement les plus pauvres et les plus vulnérables. Dans les pays en développement, les femmes, les enfants, les pauvres et les travailleurs du secteur informel ont payé un prix extrêmement élevé car la COVID-19 a supprimé les moyens de subsistance, fermé les salles de classe et empêché les dépenses sociales urgentes.

Les retards dans le lancement du déploiement de la vaccination dans les pays en développement aggravent les inégalités mondiales et laissent des centaines de millions de personnes âgées et vulnérables en danger. Je continue d'exhorter les pays disposant de suffisamment de vaccins à distribuer leurs doses supplémentaires dès que possible aux pays en développement qui ont mis en place des programmes de distribution.

Certains pays sont allés bien au-delà de la vaccination de leurs citoyens les plus à risque. Mais beaucoup d'autres n'ont pas encore reçu de doses, encore moins les administrer largement aux personnes vulnérables. Bon nombre des pays les plus pauvres ont une capacité de vaccination limitée et il faudra plusieurs mois pour vacciner une grande partie des groupes les plus à risque.

Cette approche illogique - utiliser des stocks de vaccins limités dans une poi-

gnée de pays alors que les économies à revenu faible et intermédiaire attendent indéfiniment les doses - n'a de sens pour personne. Plus de vies seront perdues, la croissance économique mondiale sera plus inégale et même les pays ayant des taux de vaccination élevés seront plus exposés aux nouvelles variantes du coronavirus qu'ils ne le seraient si les pays en développement avaient un meilleur accès aux vaccins. Plus il faudra de temps pour parvenir à une large vaccination des personnes vulnérables, plus le risque d'extrême pauvreté en 2021 et 2022 sera élevé, ce qui à son tour suscitera de futures crises sanitaires et sociales.

Mener une campagne de vaccination à grande échelle est une entreprise majeure pour n'importe quel pays, mais la logistique est particulièrement difficile pour les pays aux ressources limitées et aux systèmes de santé fragiles. La catastrophe de COVID-19 en cours en Inde et la flambée d'infections et de décès en Amérique latine sont de sombres rappels que la pandémie est plus grave que jamais pour de nombreux pauvres du monde.

Un effort mondial de vaccination réussi doit reposer sur trois piliers. Premièrement, les pays disposant d'un approvisionnement adéquat en vaccins devraient immédiatement distribuer des doses aux personnes vulnérables du monde entier. Cela peut signifier exercer des options et guider les vaccins vers d'autres pays, ou indiquer clairement aux fabricants qu'ils peuvent envoyer rapidement des fournitures sans s'exposer à des risques juridiques. Ou cela pourrait impliquer de remplir les engagements de financement de l'installation COVID-19 Vaccine Global Access (COVAX) mise en place par la communauté internationale pour allouer équitablement les doses aux pays les plus pauvres.

La Banque mondiale dispose déjà

d'un financement approuvé par le conseil d'administration disponible dans 22 pays en développement, et plusieurs dizaines d'autres sont attendus d'ici le milieu de l'année dans le cadre du processus accéléré que nous avons utilisé pour l'aide d'urgence COVID-19 en 2020. Ces 12 milliards de dollars peuvent faciliter le déploiement rapide de vaccins grâce aux systèmes de santé nationaux et payer les achats et les expéditions de vaccins si nécessaire. Des contrats normalisés et transparents qui prévoient une distribution juste et équitable sont essentiels. Si les fournitures de vaccins passent par COVAX, qui envisage de vacciner les 20% les plus vulnérables de la population des pays, le financement de la Banque mondiale peut être utilisé pour aider à la distribution et pour acheter des fournitures supplémentaires pour vacciner davantage de personnes.

Deuxièmement, nous avons besoin d'une plus grande transparence concernant les contrats entre les gouvernements, les sociétés pharmaceutiques et les organisations impliquées dans la production et la livraison de vaccins afin que le financement puisse être dirigé efficacement et que les pays puissent planifier leur réception et leur déploiement. Cela est également essentiel pour permettre les investissements du secteur privé qui seront nécessaires pour accroître l'offre.

Dans cet esprit, la Banque mondiale lance cette semaine un portail en ligne complet qui offre un accès facile aux informations sur nos projets, y compris les opérations de financement par pays. Le portail intégrera également ce qui a été appris des évaluations de l'état de préparation aux vaccins que nous avons aidé à entreprendre avec plus de 140 pays au cours du dernier semestre, en étroite collaboration avec Gavi, l'Alliance du vaccin, le Fonds mondial, l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF. Ainsi, le portail en ligne de la banque est éga-

lement une invitation aux fabricants de vaccins, aux acheteurs et aux intermédiaires à emboîter le pas, et un autre appel à ceux qui contrôlent l'approvisionnement en vaccins approuvés pour les lancer dans des programmes de déploiement sûrs et bien financés.

Le troisième pilier est l'augmentation de la production de vaccins. La Société financière internationale, la branche du secteur privé du Groupe de la Banque mondiale, a investi plus de 800 millions de dollars dans les soins de santé, y compris dans les fabricants de vaccins. Et il a actuellement 1,2 milliard de dollars supplémentaires en attente via la Global Health Platform, un mécanisme de financement de 4 milliards de dollars créé pour aider à répondre aux besoins immédiats en vaccins, en équipement médical et en services de santé. La SFI collabore activement avec les gouvernements et les entreprises sur le développement à un stade précoce de projets de fabrication pharmaceutique commercialement viables, y compris pour les vaccins COVID-19.

La pandémie a submergé les systèmes de santé du monde entier, même dans les pays les plus développés. Nous devons maintenant les renforcer, non seulement pour faire face à l'effort de vaccination, mais aussi pour prévenir et traiter la COVID-19 et assurer la gamme complète des services de santé essentiels.

La campagne mondiale de vaccination contre la COVID-19 sera la plus grande de l'histoire - sans précédent en termes d'échelle, de rapidité et de complexité. Notre objectif doit être de l'exécuter aussi rapidement, largement et en toute sécurité que possible; apprendre de ce qui a fonctionné et de ce qui n'a pas fonctionné; et renforcer la préparation et la résilience aux crises futures.

**Par David Malpass**  
Président du Groupe  
de la Banque mondiale.

# Martin Bashir

## *Le "confesseur" de Lady Di*

Portrait



C'était l'homme d'une interview choc, celle dans laquelle la princesse Diana a révélé le délitement de son mariage avec le prince Charles. Mais le journaliste Martin Bashir est désormais irrémédiablement frappé du sceau de la tromperie qui lui a permis de décrocher ce scoop mondial.

L'interview, diffusée en 1995 sur la BBC et regardée par 22,8 millions de Britanniques, avait fait l'effet d'une bombe. Vingt-cinq ans plus tard, elle fait encore parler d'elle, la BBC présentant ses excuses après la publication d'un rapport étrillant les méthodes "trompeuses" du journaliste, qui a falsifié des documents pour l'obtenir.

Le frère de Lady Di Charles Spencer affirme que Martin Bashir, aujourd'hui âgé de 58 ans, lui avait montré des relevés de compte -qui se sont révélés faux- prouvant que les services de sécurité payaient deux personnes à la Cour pour espionner sa soeur.

"Si je n'avais pas vu ces relevés, je n'aurais jamais présenté Bashir à ma soeur", écrivait-il dans une lettre à la BBC, à laquelle il demande des excuses pour ces méthodes "malhonnêtes".

Mais l'interview, l'un des plus grands scoops du XXe siècle, a bel et bien eu lieu, levant le voile sur la vie intime de la famille royale. La princesse Diana, morte deux ans plus

tard dans un accident de voiture à Paris, y affirmait qu'il y avait "trois personnes" dans son mariage -faisant allusion à la relation que Charles entretenait avec Camilla Parker Bowles- et reconnaissait avoir elle-même une liaison.

Le couple, qui avait deux enfants, William et Harry, s'était séparé en 1992, avant de divorcer en 1996. Le prince Charles, l'héritier de la couronne, avait ensuite épousé Camilla, au cours d'une discrète cérémonie civile en 2005.



L'interview, diffusée en 1995 sur la BBC et regardée par 22,8 millions de Britanniques, avait fait l'effet d'une bombe

Martin Bashir, né à Londres en 1963 de parents pakistanais, peut se targuer d'avoir dans son panthéon d'interviews marquantes celles de Louise Woodward -une jeune nounou britannique condamnée aux Etats-Unis pour homicide involontaire après la mort d'un bébé qu'elle gardait- ou encore des cinq suspects accusés d'avoir assassiné en 1995 pour des motivations à caractère raciste l'adolescent noir Stephen Lawrence. Mais son dernier gros coup pour la télévision britannique reste le documentaire réalisé en 2003 pour ITV sur Michael Jackson, qui a, selon son manager, lentement conduit à la mort du Roi de la pop, survenue en 2009 par overdose de médicaments.

Impressionné par l'interview de Diana, l'illusionniste Uri Geller avait suggéré à son ami Michael Jackson de répondre aux questions de Martin Bashir pour améliorer son image, ternie par les premières rumeurs concernant des agressions sexuelles d'enfants. Loin de redorer son blason, "Living with Michael Jackson" a brossé à 14 millions de téléspectateurs britanniques et 38 millions d'Américains le portrait d'un solitaire trouble.

Le chanteur s'était alors plaint auprès du régulateur audiovisuel britannique, accusant Martin Bashir d'avoir donné une image déformée de son comportement et de sa conduite en tant que père.

"Ça l'a tué", a affirmé Dieter Wiesner, l'ex-manager de Michael Jackson, "Il a mis beaucoup de temps à mourir, mais ça a commencé cette nuit-là. Avant, les médicaments étaient une béquille, après, ils sont devenus une nécessité".

"Choqué et triste" à l'annonce de sa mort, Martin Bashir était déjà installé à ce moment-là aux Etats-Unis, où il travaillait pour des chaînes de télévision comme ABC, NBC et MSNBC, souvent suivi par des controverses.

En 2008, le journaliste est suspendu de l'émission d'actualité d'ABC, "Nightline", pour avoir tenu des propos "grossiers et sexistes" sur une collègue, dans un discours lors d'un dîner organisé par l'Association des journalistes américano-asiatiques.

Cinq ans plus tard, il est suspendu puis démissionne de MSNBC pour des propos offensants sur Sarah Palin. Tandis que la co-listière du républicain John McCain pour la présidentielle de 2008 avait comparé la dette fédérale américaine à l'esclavage, le journaliste avait réagi en la qualifiant d'"idiote de classe mondiale", suggérant qu'elle méritait qu'on lui défèque dans la bouche.

Après ces épisodes, Martin Bashir est revenu au Royaume-Uni, prenant à partir de 2016 la tête du service religieux de la BBC, qu'il a quitté tout récemment après des problèmes de santé.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MIS EN PAGE	NOTE BLEU	DIVISEUR	PRÊT	A BON CŒUR	RADIS	CARDINAUX	COUPE-PAPIER
SANS-EMPLOI					ROCHER QUARTIER DE VARSOVIE		
NOTE FAITE		ENGLOUTIE					
			TEMPS MORT				FILLOU
GRECQUE			SE MARRE TRÈS VITE		EXAMEN DE LABO		
DEVISE	CARTES IEN	BUTTE			FÊTE DE TAUREAU COLÈRE		
				LITOFISTE		FIN DE VERBE	
PARTIE D'UNE SOMME		LETTRÉS D'ARTOIS	REVENU		COUPÉ COURT		
ADMINISTRE				GRECQUE	GRECQUE		POISSON DE MER
		VILLE DES PAYS-BAS		ANNONCE UNE SUITE		PARTIE D'UN ENSEMBLE DÉSERT	
NOTE AU SUD		DANS LA NATURE	LETTRES DE SAND		RELIE LE PÈRE ET LE FILS		ARTICLE ESPAGNOL
					ARTICLE VRAI		
PRINCE TROYEN				NATURE MORTE		ARTICLE	

Solution mots flechés d'hier

MAÏT	A	ANAL	ANAL	ANAL	C	ANAL	R	LETTRÉS	LETTRÉS	E	ANAL
CLAN	C	A	S	T	E	I	O	N	S		
TRÈS	M	I	E	D	E	V	A	S	T	E	
PROVIER	E	G	I	D	E	A				I	P
PERSONA	T	L	S			A	L	I		M	A
	A	N	E	M	O	N	E	R		T	A
LETTRE	E		E	T	E		P	A	R	I	E
POÛ	P	O	U	E		A	I	O			
ALCANTARA	S		S		A	M	I	T	A	S	
	F	R	A	N	C	O	N	E	I	G	E
ENTRÉE	U		E	R		F		R		R	M
	A	S	E		A	R	A	I	G	N	E
	E		R		C	A	N	E		A	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
Secrétariat  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmoutya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction:  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

**Journal Libération**  
Libération Maroc

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

**HORIZONTALEMENT.**

- I. Eclat.
- II. Sa descendance est compromise -  
Ouvre sur l'extérieur.
- III. Armé - Derrière.
- IV. Espéras - Ausculte.
- V. Département - A doubler pour entendre qui est là ? - Finit dernier.
- VI. Peut faire fumer quand on le pipe -  
Faire le marché.
- VII. Type de béton - Région grecque.
- VIII. Les rois du pétrole - Article qui vaut de l'or.
- IX. Etre en pleine lumière.
- X. En pleine lumière.

**VERTICALEMENT.**

- 1. Arrêt pipi pour Médor.
- 2. Fesse-mathieu - Avant l'année.
- 3. Était au service du Dauphin - Nourrit la garnison.
- 4. Iridacée - Rythme.
- 5. Oeuvre d'artiste - Un stop brûlé... -  
Passe à Strasbourg.
- 6. De Brest à Strasbourg puis vers  
Marseille - Passée sur le billard.
- 7. Examinées à l'envers.
- 8. Rejoint la mer du Nord - N'a pas été  
sérieux - Petite mesure.
- 9. Canadienne qui apprécie les sardines -  
Sur la voie.
- 10. Type de lumière.

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	A	N	T	I	Q	U	A	I	R	E
II	N	U	S		U	T	I	L	E	S
III	I	M	A	G	E	E	S		C	O
IV	M	E	R	E		S	E	N	A	T
V	O	R	I	N	S		E	O	L	E
VI	S	O	N	O	R	E	S		E	R
VII	I	T	E	M		V		C	R	I
VIII	T	E		E	D	I	F	I	A	S
IX	E	R	E		U	E	L	E		M
X	S	A	U	T	E	R	E	L	L	E

## Grilles de sudoku

Facile									Moyen								
		4			7		3		9	8				2			
			9	5	8	3	4		2		4	5				9	
3		8			4					1	7						
	8		2	3		6					5	7		3	1		
	7	4				5	3				3	2		4			
		1		5	7		9		6	8	1	3					
			7			1	5					9		7			
		7	6	1	8	9			7			1	4			2	
		6		9			7			9				1	8		
Difficile									Expert								
9	8					2			4		1					8	
2			4	5				9		7		4		2			
	1	7									5	8					
			5	7		3	1		1	2						3	
		3		2		4					4	5		8	7		
6	8		1	3					5					6		1	
					9	7							2	3			
7			1	4			2			6	7			2			
		9				1	8		3				6			7	

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
8	5	9	2	4	6	1	3	7	5	7	9	3	4	6	8	2	1
2	4	3	9	1	7	6	8	5	3	2	6	8	1	7	4	5	9
1	6	7	3	5	8	4	2	9	1	4	8	5	2	9	3	7	6
4	3	1	8	6	9	5	7	2	6	5	2	7	9	8	1	3	4
5	9	8	7	2	1	3	4	6	7	9	1	4	5	3	2	6	8
6	7	2	5	3	4	9	1	8	4	8	3	1	6	2	5	9	7
3	8	6	4	7	5	2	9	1	2	1	7	6	3	4	9	8	5
9	2	5	1	8	3	7	6	4	8	3	4	9	7	5	6	1	2
7	1	4	6	9	2	8	5	3	9	6	5	2	8	1	7	4	3
Difficile									Expert								
9	5	7	1	6	4	2	3	8	2	6	1	5	4	9	8	7	3
8	4	6	5	3	2	9	1	7	5	9	3	2	7	8	1	6	4
3	1	2	7	8	9	4	6	5	8	4	7	1	6	3	9	2	5
1	6	9	3	7	8	5	2	4	7	5	9	3	2	6	4	8	1
5	7	4	9	2	6	1	8	3	6	8	4	7	5	1	2	3	9
2	3	8	4	1	5	6	7	9	1	3	2	9	8	4	6	5	7
7	9	3	2	5	1	8	4	6	3	2	6	4	9	7	5	1	8
4	8	1	6	9	7	3	5	2	4	7	8	6	1	5	3	9	2
6	2	5	8	4	3	7	9	1	9	1	5	8	3	2	7	4	6

# Economie

La reprise économique devrait se concrétiser en 2021

Le redémarrage économique devrait intervenir en 2021 suivant l'hypothèse de la maîtrise de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), avec une croissance de 5,3%, prévoit CDG Capital Insight.

Cette croissance proviendrait, selon les prévisions de Bank Al-Maghrib (BAM), d'une progression de 18% de la valeur ajoutée agricole (sur la base d'une estimation de la production céréalière moyenne qui oscille autour de 95 à 100 millions de quintaux durant la campagne 2020/2021) et d'une amélioration de 3,5% de celle non agricole, précise CDG Capital Insight dans une note d'analyse de CDG Capital Insight sur "le secteur bancaire marocain face à la crise Covid-19".

Avec le lancement des campagnes de vaccination et les différentes mesures du gouvernement et de la banque centrale pour relancer l'économie, l'ensemble des prévisions des institutions nationales publiées à date d'aujourd'hui estiment que la sortie de la récession devrait se confirmer en 2021, relève la même source.

"Cela dit, plusieurs incertitudes persistent autour des perspectives économiques suite notamment à la disponibilité de quantité suffisante du vaccin aussi bien au Maroc qu'à l'échelle internationale ainsi que la mesure dans laquelle les gouvernements et les banques centrales continuent de soutenir l'économie", rapporte la MAP citant CDG Capital Insight dans cette note.

Ladite note rappelle aussi que les chiffres provisoires du Haut-commissariat au plan (HCP) font état d'une contraction de 7,1% du PIB en 2020 suite à la baisse de l'activité agricole en raison des conditions climatiques défavorables qui ont impacté la production des céréales pour la saison 2019/2020, dont le niveau a atteint un seuil historiquement bas de 32 millions de quintaux contre une moyenne de 75 millions enregistrée au cours de la dernière décennie.

Cette contraction reflète également le recul de la valeur ajoutée non agricole suite à l'arrêt total ou partiel de l'activité dans plusieurs secteurs suite aux restrictions instaurées liées à la crise sanitaire, notamment le dispositif de confinement, que ce soit à l'échelle nationale ou chez les partenaires à l'international.

## Les transactions immobilières restent sur une tendance haussière

Àu premier trimestre de 2021, l'indice des prix des actifs immobiliers (IPAI) a poursuivi sa hausse, en glissement annuel, entamée au quatrième trimestre de l'année 2020.

Il « s'est apprécié de 1,8%, en glissement annuel, avec des hausses de 1,2% pour les actifs résidentiels et de 2,9% pour les terrains et les biens à usage professionnel », indiquent Bank Al-Maghrib (BAM) et l'Agence nationale de la conservation foncière du cadastre et de la cartographie (ANCFCC) dans un nouveau rapport.

Selon ces deux institutions publiques, le nombre de transactions a, de son côté, progressé de 52% par rapport au premier trimestre de l'année écoulée, avec des augmentations de 42,4% pour le résidentiel, de 76,1% pour les terrains et de 73,5% pour les biens à usage professionnel.

Pour rappel, au quatrième trimestre de 2020, l'IPAI s'était inscrit en hausse de 0,6%, en glissement annuel, reflétant les hausses des prix des biens résidentiels (0,8%) et des terrains (0,5%) et le recul des prix des biens à usage professionnel de 1%.

Quant aux transactions, leur nombre avait progressé de 27,1% au cours de la même période. Une hausse qui avait concerné l'ensemble des catégories de biens, avec des taux de progression de 22,1% pour le résidentiel, de 47,3% pour les terrains et de 24,9% pour les biens à usage professionnel.

Par catégorie d'actifs, « les prix se sont appréciés de 1,2%, en liaison avec les hausses des prix de 0,9% pour les appartements, de 1,8% pour les maisons et de 4,6% pour les villas », ont souligné BAM et l'ANCFCC dans une note sur la tendance globale du marché immobilier au titre du premier trimestre 2021.



La même source indique que les ventes se sont inscrites en hausse de 42,4%, en lien avec des augmentations de 42,3% pour les appartements, de 38,3% pour les maisons et de 59,9% pour les villas.

Il ressort aussi de cette note que les prix du foncier ont progressé de 2,9%, tandis que le nombre de transactions a connu une hausse de 76,1%.



L'indice des prix des actifs immobiliers s'est apprécié de 1,8% au premier trimestre

S'agissant des prix des biens à usage professionnel, la note de BAM et de l'ANCFCC indique qu'ils « ont enregistré une hausse de 2,9%, reflétant une progression de 3% pour les locaux commerciaux et de 1,9% pour les bureaux ».

Quant aux transactions, les chiffres font état d'une augmentation de 73,5%, reflétant des hausses de 72,2% des ventes portant sur les locaux commerciaux et de 81,3% de celles des bureaux.

Il est important de noter qu'en glissement trimestriel, l'indice des prix des actifs immobiliers est ressorti en stagnation, au cours de la période étudiée, en raison de la baisse des prix du résidentiel (0,9%) et des hausses de ceux des terrains et des biens à usage professionnel qui ont progressé respectivement de 1,4% et de 0,3%.

En ce qui concerne les transactions, leur nombre a parallèlement « baissé de 17,4% après la hausse exceptionnelle de 43,1%

enregistrée au quatrième trimestre 2020, avec toutefois un niveau qui reste supérieur à celui observé avant la crise sanitaire », selon BAM et l'ANCFCC.

A titre de comparaison, au quatrième trimestre de 2020, l'IPAI enregistrerait une hausse pour le second trimestre consécutif après avoir accusé des baisses au cours des deux premiers trimestres de l'année écoulée.

Dans une note publiée à cette période, les institutions que sont BAM et l'ANCFCC notaient ainsi une progression de 0,6%, après 4,1% enregistré le trimestre précédent.

La même note précisait que « cette évolution recouvre une augmentation des prix de 1,4% pour les biens résidentiels, ainsi que des baisses des prix des terrains (-0,5%) et des biens à usage professionnel (-1%) ». Tandis que le nombre de transactions progressait de 39,2%.

Alain Bouthy

## La production dans la construction a augmenté de 2,7% dans la zone euro à fin mars

En mars 2021, par rapport à février 2021, la production dans la construction, corrigée des variations saisonnières, a augmenté de 2,7% dans la zone euro et de 2,2% dans l'UE, selon les premières estimations d'Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne. En février 2021, la production dans la construction avait reculé de 2% dans la zone euro et de 1,7% dans l'UE.

Par rapport à mars 2020, la production dans la construction a augmenté de 18,3% dans la zone euro et de 14,9% dans l'UE.

Dans la zone euro, en mars 2021 par rapport à février 2021, la production a augmenté

de 9,4% pour la branche génie civil et de 1,3% pour la branche bâtiment.

Dans l'UE, la production a augmenté de 7,7% pour le génie civil et de 1,1% pour le bâtiment.

Parmi les Etats membres pour lesquels les données sont disponibles, les hausses les plus marquées de la production dans la construction ont été enregistrées en Hongrie (+11,5%), en Allemagne (+10,8%) et en Slovaquie (+9,0%). Des baisses ont été observées en France (-7,3%), en Suède (-3,1%) et en Espagne (-0,9%).

Dans la zone euro, en mars 2021 par rap-

port à mars 2020, la production a augmenté de 23,2% pour la branche génie civil et de 16,8% pour la branche bâtiment.

Dans l'UE, la production a augmenté de 19% pour le génie civil et de 13,7% pour le bâtiment.

Parmi les Etats membres pour lesquels les données sont disponibles, les plus fortes hausses de la production dans la construction ont été enregistrées en Italie (+74,5%), en France (+46,3%) et en Belgique (+36,3%). Les plus fortes baisses ont été enregistrées en Espagne (-13,2%), en Pologne (-12,6%) et en Finlande (-4,0%).



## La demande bancaire totalement satisfaite

Bank Al-Maghrib (BAM) a satisfait, sur le marché monétaire, l'ensemble de la demande bancaire à la veille de l'Aïd Al-Fitr, période qui connaît généralement une hausse de la circulation fiduciaire, ressort-il de la note "Weekly Hebdo Taux - Fixed income" d'Attijari Global Research (AGR) de la semaine du 07 au 12 mai. La banque centrale a ainsi augmenté ses injections de liquidité de 4,8 milliards de dirhams (MMDH) via ses avances à 7 jours qui se sont établies à 37,5 MMDH au terme de cette semaine, précise AGR. Le marché monétaire demeure, en effet, équilibré grâce à l'interventionnisme de BAM à travers ses principaux instruments de politique monétaire, relève la même source, ajoutant que les taux

interbancaires restent en ligne avec le taux directeur et l'indice MONIA (Ndlr, Moroccan Overnight Index Average: indice monétaire de référence au jour le jour, calculé sur la base des transactions de pensions livrées ayant comme collatéral les bons du Trésor) à 1,42%, soit le même niveau observé la semaine dernière. AGR fait aussi savoir que les opérations à plus long terme, notamment les pensions livrées, les prêts garantis et les swap de change demeurent stables à 44,1 MMDH. Du côté du Trésor, l'encours moyen de ses placements quotidiens à blanc et avec prise en pension s'établit à 8,1 MMDH, en légère hausse par rapport à son niveau enregistré la semaine dernière, soit de 7,8 MMDH.

# Le Groupe Renault Maroc dévoile ses deux nouveaux véhicules produits à l'usine de Tanger

Le Groupe Renault Maroc a dévoilé officiellement, mardi, les deux nouveaux véhicules de la marque Renault, Nouvel Express et Nouvel Express Van, produits à l'usine de Tanger.

Ces véhicules ont été dévoilés en présence du ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, Moulay Hafid Elalamy, lors d'une cérémonie à laquelle ont également pris part l'ambassadrice de France au Maroc, Hélène Le Gal, le directeur général du groupe Renault Maroc, Marc Nassif, le directeur général de l'usine Renault de Tanger, Mohamed Bachiri, et le directeur général de la marque Renault au Maroc, Mohamed Bennani.

Le revival de ce véhicule emblématique des artisans et commerçants dans sa version modernisée, qui s'adresse à une clientèle avec de nouvelles attentes, offre de nouvelles opportunités pour le marché national et international, faisant ainsi rayonner le Made In Morocco.

"Ces deux nouveaux véhicules de la marque Renault attestent de la compétitivité de l'usine de Tanger, de la confiance en la plateforme industrielle automobile marocaine et de la qualité de notre partenariat avec le Groupe", a indiqué M. Elalamy lors de la confé-

rence de presse tenue à cette occasion.

Cet important projet, qui a été développé lors de la période du confinement, grâce au soutien de S.M le Roi Mohammed VI, et qui a nécessité l'intégration de processus technologiques intelligents, s'inscrit parfaitement dans le cadre des objectifs du Plan d'accélération industrielle (PAI), visant la montée en gamme et en compétences du secteur automobile marocain, a précisé le ministre.

Pour sa part, M. Nassif a souligné l'importance de la commercialisation au Maroc d'une icône qui renait, le Renault Express, étant le premier véhicule Renault produit à l'usine de Tanger, expliquant qu'il s'agit d'un véhicule dont la production est fortement localisée et qui accompagne la montée en puissance de l'écosystème automobile.

Ce véhicule sera décliné dans différentes versions, a-t-il ajouté, notant que le groupe Renault a travaillé main dans la main avec les autorités du Royaume, ce qui a permis l'extension de son écosystème et la fabrication de ce véhicule pour alimenter la chaîne qui fait de l'automobile le premier secteur exportateur au Maroc.

De son côté, Mme Le Gal a estimé que la fabrication de ces deux véhicules par le Groupe Renault dans son usine de Tanger prouve



qu'il a fait le bon choix en venant s'installer dans cette ville, précisant que le secteur automobile, devenu le premier secteur d'exportation au Maroc, contribue énormément à l'industrialisation du pays, tout en prenant en compte les évolutions du marché.

Quant à M. Bachiri, il s'est réjoui de la commercialisation du premier véhicule Renault produit à l'usine de Tanger, affirmant que

cela a été possible grâce aux efforts consentis par le groupe au sein de cette usine et au niveau national, ainsi qu'aux compétences des ingénieurs, techniciens, cadres et ouvriers, qui ont relevé ce défi avec succès.

"Ce véhicule à la technologie élevée nous a poussés à mettre en place un plan d'action pour transformer l'usine Renault de Tanger en une usine 4.0", a-t-il dit, faisant

savoir qu'il a fallu adapter le processus industriel au sein de l'usine pour répondre aux exigences des clients en termes techniques et technologiques.

Cette cérémonie a également été ponctuée par la signature de la convention collective de l'usine de Tanger, entre la direction générale de l'usine et l'Union marocaine du travail (UMT), témoignage du bon climat social du site de Tanger.

## La position de change moyenne des banques à 2,1 MMDH du 10 au 14 mai



La position de change moyenne des banques s'est inscrite en hausse de plus de 800 millions de dirhams (MDH) durant la semaine allant du 10 au 14 mai, passant de 1,2 milliard de

dirhams (MMDH) à 2,1 MMDH, indique Attijari Global Research (AGR).

Cette augmentation s'explique par la hausse des transferts des Marocains résidant à l'étran-

ger (MRE) à l'occasion du mois de Ramadan et de l'Aïd Al-Fitr, précise AGR qui vient de publier sa note "Weekly MAD Insights - currencies" de la semaine du 10 au 14 mai. Ladite note fait aussi état d'une appréciation de la monnaie nationale face au dollar de 0,27%, rapporte la MAP.

Ainsi, la parité USD/MAD a atteint 8,86 contre 8,89 une semaine auparavant. A l'origine, un effet panier lié à la variation de l'EUR/USD de -0,30%, couplé à un effet marché quasi-neutre de +0,03%. L'écart entre le cours de référence du dirham et son cours central s'éloigne légèrement de la bande inférieure de -5%. Celui-ci se résorbe de 3,2 points de base (pbs) en une semaine, passant de -4,41% à -4,38%.

En vue du niveau élevé de la volatilité du dirham face aux principales devises, il demeure complexe d'anticiper son évolution, relèvent les analystes d'AGR. "Afin de limiter le risque de change lié à cette volatilité, nous recommandons aux entreprises importatrices en dollar

d'activer les opérations de couverture sur des horizons CT", préconisent-ils.

Par ailleurs, ces analystes font savoir que suite au retard de publication de la position de change, ils ont maintenu inchangées, par mesure de prudence, leurs prévisions de la parité USD/MAD à horizons 1 et 2 mois. "Aussi, nous avons aligné nos prévisions à horizon 3 mois avec celles à horizon 2 mois. Au final, nous anticipons un mouvement de dépréciation du dirham face au dollar au cours des 3 mois à venir", ajoutent-ils.

Le dirham se déprécierait face au dollar de 0,3% sur 1 mois et de 0,5% sur 2 et 3 mois par rapport au niveau actuel de 8,86. La parité USD/MAD se situerait à 8,89, 8,91 et 8,91 à horizons 1, 2 et 3 mois. De même, la monnaie nationale se déprécierait face à l'euro de 0,1% à horizon 1 mois et de 0,3% à horizons 2 et 3 mois. La parité EUR/MAD atteindrait 10,75, 10,78 et 10,78 sur les mêmes périodes contre un cours spot de 10,74.

# Art & culture

*"Eye on the street"*

## Un concours d'art vidéo à l'occasion du bicentenaire de la Légation américaine de Tanger

Dans le cadre de la célébration du 200<sup>ème</sup> anniversaire de la Légation américaine de Tanger, l'American Cultural Association (ACA) a annoncé l'organisation du concours d'art vidéo "Eye on the street" (Un Œil sur la rue).

Organisé en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis à Rabat, ce concours est ouvert aux jeunes vidéastes de 18-25 ans, tous niveaux confondus, intéressés par le Street art, les cultures urbaines et leurs diverses expressions, indique un communiqué de l'ACA.

Le concours invite ces jeunes à explorer l'environnement urbain qui "nous entoure, à capturer les expé-

riences culturelles qui en émanent et à rendre compte de la manière dont les pratiques artistiques urbaines au Maroc s'inspirent et dialoguent avec la culture urbaine américaine", lit-on dans le document.

Jusqu'au 22 juin 2021, les participants sont appelés à utiliser leur smartphone pour réaliser une vidéo d'une durée de 3 à 5 minutes qui devra exprimer leur vision de ces interactions culturelles. Ils seront évalués par un jury de professionnels des arts urbains et du Street Art établis aux Etats-Unis et au Maroc, sur le scénario, l'esthétique et l'originalité de la vidéo.

Les trois lauréats qui seront annoncés le 1er juillet 2021, recevront

un kit de réalisation de films et leurs vidéos seront projetées en public et partagées sur les réseaux sociaux.

L'année 2021 est toute particulière au regard de l'histoire et de l'amitié qui unissent les Etats-Unis et le Maroc, et marque le bicentenaire de l'établissement de la Légation américaine. Cette longue amitié transcende désormais les relations diplomatiques pour avoir une influence et un impact significatif dans la culture, notamment en matière d'art urbain et de Street art, ajoute le communiqué.

Ces dernières années ont été marquées par l'intérêt croissant de la jeunesse marocaine pour les expressions artistiques urbaines qui trou-

vent leurs racines dans la culture urbaine américaine, du graffiti au hip hop, en passant par le skateboard et le Slam, indique la même source.

Cette influence se manifeste non seulement dans les nombreuses formes d'art et de divertissement qui ont gagné en popularité parmi les jeunes, mais aussi dans l'utilisation courante de l'anglais et de la darija au sein de ces pratiques.

Ce projet met en lumière l'importance des arts urbains et des arts de la rue qui peuvent être considérés comme étant un musée en plein air par excellence, accessible et inclusif, selon le communiqué. D'autre part, l'ACA et l'ambassade des Etats-Unis à Rabat célèbrent le 200<sup>ème</sup> anniver-



## Présentation au MMVI du catalogue-exposition de l'artiste Fouad Bellamine



Le catalogue de l'exposition rétrospective "Fouad Bellamine, entrée en matière" a été présenté jeudi au Musée Mohammed VI d'Art Moderne et Contemporain (MMVI) à Rabat, en présence de l'artiste et d'une pléiade de critiques d'art, d'éditeurs, d'écrivains et de journalistes.

Publié aux éditions "La Croisée des Chemins", cet ouvrage de 320 pages est un lieu de mémoire et un témoignage d'une rétrospective qui restitue le parcours foisonnant de Fouad Bellamine à travers une riche iconographie, des textes de l'écrivain

Fouad Laroui, des critiques d'art Henri François Debailleux et Gilles de Bure et d'un entretien de l'artiste avec l'écrivaine et commissaire de l'exposition Latifa Serghini.

Pour la commissaire de l'exposition, ce "fernissage", qui marque la fin de l'exposition, se pose telle une continuité artistique avec le lancement du catalogue dédié à l'exposition "Fouad Bellamine, entrée en matière", qui s'est tenue du 20 novembre 2020 au 20 avril 2021 au MMVI. Cette exposition inédite d'un peintre vivant a bravé les difficultés et les contraintes imposées

par la pandémie du coronavirus, a-t-elle dit dans son intervention à cette occasion, saluant l'engagement du MMVI et de la Fondation Nationale des Musées (FNM) pour la tenue d'une rétrospective "didactique et pédagogique qui ne laisse pas le public au bord du chemin", dans un contexte où les musées à travers le monde ont fermé leurs portes.

Pour Mme Serghini, ce pari culturel a été gagné grâce à une scénographie élégante qui a permis d'étayer le parcours personnel et artistique de Bellamine et de l'accompagner par une documentation photo-visuelle qui plonge le "regard" dans l'enfance du peintre. Elle a en outre relevé les réactions médiatiques à l'égard de cette rétrospective, en la qualifiant de "proliférante", témoignage de la qualité incontestable de l'exposition. Pour sa part, l'artiste-peintre Fouad Bellamine a estimé que cette rétrospective est une "mise à nu" de son vivant. "Chaque tableau est le témoin d'une rencontre et surtout de moments vécus", a-t-il expliqué.

"Ce fernissage est l'occasion pour clôturer cette exposition et d'ouvrir, je l'espère, une nouvelle page de prospection et de recherche d'art pictural", a-t-il confié lors de son intervention à l'occasion de la présentation du catalogue, ajoutant qu'outre l'exposition, le catalogue qui sera disponible à partir de la semaine prochaine dans les librairies, est divisé en périodes marquées par des retours et des réminiscences dans les œuvres. Il a également fait savoir que cet événement culturel répond au débat sur l'interrogation de la fatalité de la peinture. "La peinture a une longue vie, elle est toujours possible et continue de survivre malgré le changement de médium ou l'arrêt de toute pratique artistique", a-t-il affirmé. De son côté, le directeur du MMVI, Abdelaziz Drissi, a indiqué que l'exposition "Fouad Bellamine, entrée en matière", qui retrace le parcours de Bellamine, une rétrospective de 50 ans de création, a attiré depuis son ouverture près de 11.000 visiteurs, notamment des étudiants, dans un contexte marqué par la

pandémie du Covid-19.

Cette exposition à la fois pédagogique et didactique a été couronnée par la réalisation d'un ouvrage qui se veut une continuité de l'exposition et fera également écho des réalisations de la FNM dans la promotion de l'art et de la culture, a-t-il noté. Il a en outre annoncé que la programmation du MMVI continue avec des expositions qui se penchent sur les acquisitions par la FNM d'œuvres d'art en vue de soutenir et stimuler la scène artistique marocaine.

Fouad Bellamine est né à Fès en 1950. Après un cursus qui le destine à l'enseignement des arts plastiques, il multiplie les opportunités qui vont lui permettre de réaliser son rêve de devenir peintre, car étant un peintre de vocation. Son exceptionnelle culture plastique, sa curiosité sans frontières et sa conviction de l'universalité le placent au carrefour des pères fondateurs de la non-figuration : ceux de l'École abstraite de Paris, du minimal art, de l'expressionnisme abstrait américain et du néo-expressionnisme germanique.





saire de la Légation américaine de Tanger, son bâtiment historique et son importance, ainsi que plus de 200 ans d'amitié qui unissent les deux peuples.

A cette occasion, de nombreux événements seront organisés, dans tout le Royaume, pour commémorer cet anniversaire, notamment des cours virtuels, des ateliers, des événements pop-up, ou encore des compétitions s'articulant autour d'une grande exposition prévue à Rabat et Casablanca de juin à décembre.

Les célébrations se dérouleront dans de nombreuses villes du Royaume, telles que Casablanca, Rabat, Marrakech et Oujda.

## L'acteur égyptien Samir Ghanem emporté par la Covid-19

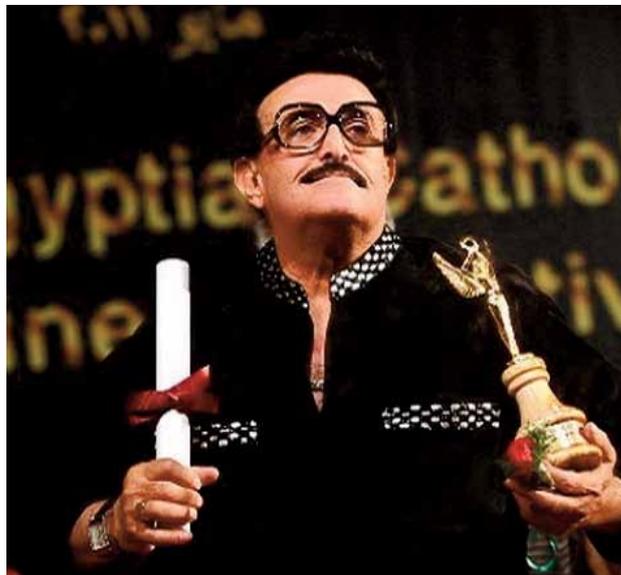
Le célèbre acteur égyptien Samir Ghanem est décédé jeudi à l'âge de 84 ans, des suites du nouveau coronavirus (Covid-19). Le défunt avait été hospitalisé depuis plusieurs jours, en compagnie de sa femme Dalal Abdel Aziz, après avoir contracté la Covid.

Acteur et comédien, Samir Ghanem, né le 15 janvier 1937 à Assiout, compte à son actif un grand héritage qui marquera à jamais le théâtre, mais également le cinéma et la télévision en Egypte et dans le monde arabe. Il lègue au monde des arts 39 pièces de théâtres, 64 feuilletons et plus

de 150 films

À partir des années 1980, il était devenu l'une des vedettes du théâtre avec un nouveau style qui lui est propre. Parmi ses pièces les plus célèbres : "Salut Docteur", avec George Sidhoum et son épouse Dalal Abdel-Aziz, "Les mariés" avec Shirine et "Fares Ibnou Khayban".

Aux côtés de l'illustre Adel Imam, il composait un tandem hilarant dans le long-métrage Adkiyae lakin Aghbiyae. L'une des forces de Samir Ghanem était sa capacité à faire rire derrière son air naïf. Un humour à la fois subtil et percutant.



## Bouillon

de culture

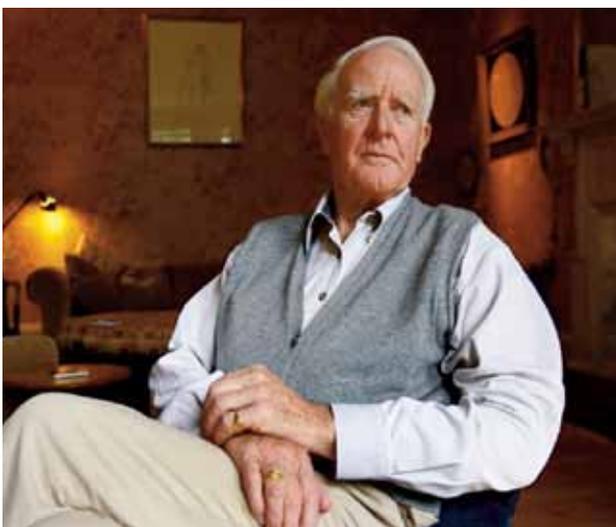
### Elsa Zylberstein



À l'instar de Lambert Wilson avec son incarnation du général De Gaulle dans le film éponyme, Elsa Zylberstein va interpréter à son tour une grande figure française du XXème siècle. En effet, l'ex-compagne de Nicolas Bedos joue le rôle de Simone Veil dans le prochain film d'Olivier Dahan, Simone : le voyage du siècle. Un projet de longue date puisque, dès le mois de janvier 2019, Elsa Zylberstein évoquait son tournage imminent sur le plateau de Quotidien. À l'époque, la comédienne avait toutefois refusé d'en dire plus : "Je ne veux pas en parler en fait. Il est bientôt en tournage et je ne parle pas des films en tournage. J'ai beaucoup de films à sortir avant. Ce n'est pas la peine d'en parler en fait..." En juillet 2020, interviewée par Pascale Clark sur Europe 1 à l'occasion de la sortie de la comédie Adorables, la star avait encore rechigné à parler du biopic : "C'est une énorme responsabilité d'incarner cette femme admirable. Je vous le raconterai quand je reviendrai car c'est très long à raconter..."

D'abord prévu pour une sortie en mars 2020 puis en avril 2021, Simone : le voyage du siècle a souffert de la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture des salles à deux reprises. La Warner a annoncé mardi la nouvelle date de sortie du film, en espérant que ça soit la bonne : le mercredi 23 février 2022. Les détails du scénario ne sont pas dévoilés même si on sait que le film retracera la vie de l'ancienne ministre de la Santé, de son enfance marquée par la persécution de ses parents juifs et la déportation à Auschwitz à l'âge de 16 ans à ses combats politiques pour la dépénalisation de l'IVG, les droits des femmes et la construction d'une Europe unie

## Un roman posthume de John Le Carré sera publié en octobre



Un nouveau roman du maître britannique du roman d'espionnage, John Le Carré, sortira en octobre prochain, son agent promettant jeudi aux lecteurs qu'ils retrouveront la "voix si caractéristique" du romancier décédé il y a cinq mois. John Le Carré, de son vrai nom David Cornwell, est décédé le 12 décembre 2020 après une pneumonie. Il avait 89 ans. Le romancier a vendu plus de 60 millions de livres dont les intrigues étaient souvent inspirées par sa carrière d'agent secret. Le personnage principal de ce 26ème roman, intitulé "Silverview", Julian Lawndesley, a quitté un poste prestigieux à Londres pour prendre les rênes d'une librairie dans une petite station balnéaire anglaise, selon le résumé publié par son éditeur, Penguin Viking.

Mais quelques mois seule-

ment après le début de cette nouvelle carrière, un visiteur vient perturber la vie tranquille de Julian. Edward, un émigré polonais vivant à Silverview, une grande maison à la périphérie de la ville, semble en savoir beaucoup sur la famille de Julian et s'intéresser un peu trop à ses nouvelles activités. "Vous découvrez, comme avec tous les Le Carré, au fur et à mesure que l'intrigue se dévoile, que les services de renseignement sont impliqués parce qu'il y a eu une fuite. Tout est centré sur ces deux (personnages) et vous voulez savoir pourquoi", a expliqué son agent littéraire, Jonny Geller, jeudi à la BBC. Il a fait part de son sentiment "doux-amer" à la lecture du manuscrit. "Je connaissais l'existence d'un roman terminé. Et donc quand je l'ai finalement lu, il y a seulement quelques mois, c'était des

émotions très partagées, parce qu'on le retrouve immédiatement, il a une voix si caractéristique. Et l'histoire était si maîtrisée", a décrit M. Geller. "Et d'un autre côté, je ne pouvais pas décrocher le téléphone et lui faire part de mes pensées et de mon enthousiasme (...). C'était donc très étrange", a-t-il poursuivi.

Jonny Geller a déclaré au quotidien The Guardian que Le Carré avait "donné sa bénédiction" pour publier le roman à ses fils qui, avec l'aide d'un archiviste, cataloguent actuellement ses oeuvres inédites. L'agent a indiqué au quotidien qu'"il y a d'autres projets auxquels nous pensons, car il écrit quelque chose d'autre à l'heure de sa mort". Le livre sera publié le 14 octobre, la semaine où John Le Carré aurait fêté ses 90 ans.



## Katie Holmes termine son deuxième long-métrage en tant que réalisatrice

Katie Holmes a terminé le tournage de son deuxième film en tant que réalisatrice. L'actrice de Dawson a discrètement entamé le tournage du film d'amour sans titre se déroulant dans le Connecticut, et n'a annoncé l'existence du projet qu'une fois le tournage terminé. Elle en a également écrit le scénario, en plus de produire et de jouer dans le film, aux côtés de Jim Sturgess, Melissa Leo, Zosia Mamet, Derek Luke, Luke Kirby et Becky Ann Baker.

«Je suis très reconnaissante d'avoir été soutenue pour raconter une histoire sur cette période particulière de toutes nos vies et je suis fière de faire partie de cette équipe créative», a-t-elle déclaré à Deadline.

Jordan Yale Levine et Jordan Beckerman de Yale Productions ont ajouté : «Dès que nous avons lu ce script et entendu la vision de Katie, nous savions que c'était un projet dont nous devions faire partie. Katie est une scénariste et réalisatrice aussi talentueuse qu'elle est une bonne actrice.»

Le film raconte l'histoire de deux inconnus malchanceux en amour qui se retrouvent dans le même Airbnb du nord de l'Etat de New York et sont obligés de se confiner ensemble malgré leur mépris l'un pour l'autre.

La star de 42 ans a également confirmé la nouvelle sur sa page Instagram, partageant une photo d'une caméra et d'un clap avec son nom dans la case réalisateur. «Ça a été la meilleure expérience de ma carrière. Je suis tellement reconnaissante envers mes merveilleux partenaires @martimvian (directeur de la photographie) et @michaelfitzpd (concepteur de production), je n'ai jamais été aussi inspirée. Merci de m'avoir appris ces choses, de m'avoir soutenue et merci à mon merveilleux casting @officialjimsturgess @derekluke @zosiamamet #melissaleo #beckyannbaker #lukekirby », a-t-elle écrit en légende.

L'actrice a fait ses débuts en tant que réalisatrice en 2016 avec All We Had, qu'elle a également produit.



## Le retour musical de Rihanna se précise

Rihanna est-elle sur le point de faire son grand retour musical? C'est en tout cas qu'a confié une source au journal The Sun, affirmant que la chanteuse de "Work" prévoit de tourner un clip à Los Angeles cet été avec le réalisateur Raja Virdi. "Rihanna travaille sur de nouvelles chansons depuis longtemps et son neuvième album est presque prêt", a partagé l'informateur avec la rubrique Bizarre. "Ses fans attendent ça depuis longtemps et la pandémie a encore plus ralenti les choses. Ce projet est encore confidentiel mais elle va tourner un clip à Los Angeles en juillet. Raja a été engagé par Rihanna et il va prendre l'avion pour superviser tout ça. Rihanna l'a rencontré au cours d'un projet auquel elle a participé avec des étudiants de mode de l'Université de Westminster (en Angleterre, NDLR). Les détails du tournage et de ses nouvelles chansons sont encore sous clé mais ça ne sera pas décevant."

L'année dernière, Rihanna a tenu à préciser qu'elle n'avait pas complètement tourné son dos à la musique mais préférerait se concentrer sur d'autres projets pour l'instant. La star a d'ailleurs admis qu'elle voulait atteindre de nouveaux sommets en 2021. Elle a confié au magazine Closer : "Je souhaite que ma musique et mes marques atteignent un niveau différent." Concernant son album, la chanteuse a déclaré à Entertainment Tonight il y a quelque temps : "Je n'ai jamais arrêté de travailler sur de nouvelles chansons, et quand je serai prête à les dévoiler d'une façon qui me plaît, je le ferai. Vous ne serez pas déçus. Ça en vaudra la peine. Mais je ne vais pas sortir du nouveau son juste parce que les gens s'impatientent. Il m'a fallu du temps, donc il faut que ça en vaille la peine."

## Bientôt, le retour sur scène de Céline Dion

«Nous avons travaillé sur un projet très spécial» Près d'une semaine après avoir annoncé le report de sa tournée européenne, Céline Dion reprend la parole sur les réseaux sociaux et annonce une nouvelle des plus réjouissantes à ses fans. Alors qu'elle était attendue à Las Vegas dans le courant de l'année 2022, l'interprète de «J'irai où tu iras» annonce son grand retour sur scène dès le mois de novembre 2021. «Nous avons travaillé sur un projet très spécial», se réjouit-elle sur sa page Instagram. Dès le 5 novembre 2021, la star renouera en effet avec Las Vegas avec un tout nouveau spectacle, orchestré non pas dans le mythique Caesars Palace mais dans le complexe hôtelier du Resorts World. «Vous joindrez-vous à moi pour mon tout nouveau spectacle au Resorts World Las Vegas ? On se voit en novembre», poursuit-elle, en précisant que les profits de son premier spectacle serviront à lutter contre le coronavirus. Mise en vente des billets ? Le 24 mai. Le

rendez-vous est donné.

Il fait figure d'évènement pour les inconditionnels de «Pour que tu m'aimes encore» et «All By Myself». Maintes fois reportée suite à la crise sanitaire, la tournée mondiale de Céline Dion, baptisée «Courage World Tour», verra finalement le jour en 2023.

Au grand dam des fans. Initialement prévue à l'été 2020, la série de concerts avait été repoussée une première fois en mars 2021, puis reprogrammée dès le mois de mai 2022, avant d'être finalement reportée en 2023. «Ne vous découragez pas, nous sommes confiants que nous pourrions faire les spectacles en 2023 et j'attends avec impatience de vous retrouver. 2023, nous voilà», assurait-elle le 6 mai dernier. En parallèle de sa tournée mondiale, le site spécialisé «Casino.org» annonçait en mars dernier que Céline Dion pourrait se produire sur la scène du Resorts World. Le rendez-vous est désormais donné.



## Grosse frayeur pour Tom Cruise sur le tournage de "Mission Impossible 7"

Tom Cruise continue de faire trembler les réalisateurs et les compagnies d'assurances. A 58 ans, l'acteur a une nouvelle fois pris de gros risques en effectuant lui-même une impressionnante cascade pour le tournage de Mission Impossible 7. Après s'être, entre autres, accroché à un avion au décollage dans un précédent opus, il a cette fois-ci opté pour un tour de force à moto.

Cela pourrait presque sembler banal, tant l'acteur a toujours mis un point d'honneur à effectuer ses cascades lui-même. Mais il a affirmé à Empire, dans un entretien paru le 10 mai, qu'il s'agissait sans doute de la cascade la plus dangereuse qu'il ait jamais réalisée. L'acteur devait en effet rouler le long d'une corniche en pleine montagne, avec visiblement un saut à la clé.

«Si le vent avait été trop fort, cela m'aurait fait sortir de la rampe. Nous ne savions pas ce qui pouvait se passer. Je n'avais que six secondes pour détacher le câble et me réceptionner. Tout cela aurait pu très mal se terminer», a-t-il raconté, précisant qu'il devait aussi composer avec la présence de l'hélicoptère qui filmait la scène et d'éventuelles chutes de pierres.

«J'avais toutes ces émotions en moi. Je pensais à tous les gens avec qui je travaillais, à mon industrie. [P] C'était très émouvant, je dois l'admettre», a-t-il ajouté. L'acteur a également évoqué l'impact de la pandémie sur le milieu du cinéma, et notamment sur ce tournage repoussé. Réalisé par Christopher McQuarrie, le film devrait sortir fin mai 2022.



## Drake recevra le prix Billboard Artiste de la décennie

Drake recevra le prix de l'artiste de la décennie aux Billboard Music Awards 2021. Le chanteur de God's Plan suivra les traces des précédents lauréats Eminem et Mariah Carey lorsqu'il remportera le trophée le 23 mai après avoir placé neuf albums numéro un entre 2009 et 2019, plus que tout autre artiste au cours de la même période. La superstar du rap possède également le plus grand nombre de singles dans le top 10 du Billboard Hot 100 au cours de la même décennie, avec 33 tubes. Cette récompense est basée sur les données de Billboard, Drake l'emportant sur Taylor Swift, Bruno Mars, Rihanna et Adele, qui

composent le top cinq.

C'est le dernier ajout à la collection de trophées de la star du hip-hop. Il était déjà le musicien le plus reconnu de l'histoire des Billboard Music Awards, avec 27 prix à son nom. L'artiste est également nommé pour sept autres prix à la prochaine cérémonie.

Il rejoint ainsi la popstar Pink parmi les lauréats de prix spéciaux ce soir-là. Celle-ci recevra l'Icon Award lors de la soirée qui se tiendra à Los Angeles et qui sera animée par Nick Jonas.

Pink and The Weeknd s'y produiront, tandis que BTS présentera son nouveau single en anglais, Butter.

## Electric, le nouveau morceau de Katy Perry

Katy Perry vient de mettre en ligne Electric, clip d'un morceau qu'elle a enregistré pour les 25 ans de Pokémon. Le titre figurera sur Pokémon 25: The Album, un disque réunissant plusieurs artistes internationaux (J Balvin, Post Malone) pour célébrer cet automne l'anniversaire de la célèbre licence vidéoludique.

La chanteuse partage l'affiche de ce clip avec Pikachu, son Pokémon préféré: "Je suis très attachée à ce héros. Je sais qu'il y a d'autres personnages dans le jeu, mais je trouve Pikachu très mignon", a-t-elle indiqué en janvier dernier à People, avant de se comparer à ce petit personnage capable de surprendre par sa puissance: Je comprends l'histoire de Pikachu. Si on se fie aux apparences, vous pourriez penser que je suis juste mignonne et que je chante uniquement des chansons mignonnes, mais si vous allez au-delà, vous verrez que Chained to the Rhythm n'est pas qu'une chanson fun!"

"J'adore faire partie des bonnes et joyeuses histoires qui ont un message positif à transmettre. Depuis que j'ai un enfant, je comprends à quel point il est important de jouer. Ce projet est une extension de qui je suis", a-t-elle ajouté.

Katy Perry, qui a donné naissance l'année dernière à une petite fille, a également annoncé cette semaine les premières dates de Play, sa résidence qui doit débiter le 29 décembre 2021 au Resorts World de Las Vegas.





**AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES OBLIGATAIRES**

Mesdames et Messieurs les porteurs des obligations de la société Holding Al Omrane, émises en date du 02juillet 2020, au titre de l'emprunt décidé par l'Assemblée générale des Actionnaires de la Société Holding Al Omrane, par abréviation « HAO », Société Anonyme à Directeur et à Conseil de Surveillance, au capital de 2.104.047.700,00 DH, siège social sis 5, Rue Boundouq, Mail Central, Hay Riad, Rabat, inscrite au Registre de Commerce de Rabat sous le numéro 26807, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire des Obligataires au siège social de la société le mardi 22 juin 2021 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Désignation du Représentant permanent de la Masse des obligataires ;
2. Fixation des pouvoirs du représentant permanent de la Masse des obligataires ;
3. Pouvoirs en vue des formalités légales.

**Projet de résolutions Première résolution :**

L'Assemblée Générale des obligataires agissant conformément aux dispositions de l'article 300 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, après avoir rappelé que les porteurs d'obligations de la HAO émises le 02juillet 2020 ont été regroupés de plein droit en une masse dotée de la personnalité morale, en application de l'alinéa 1er de l'article 299 de la loi précitée, désigne en qualité de représentant permanent de la masse desdites obligations, Monsieur Karim MOUTTAKI, agissant en sa qualité de représentant légal de MOUTTAKI&PARTNERS siseau 131, boulevard d'Anfa, 6ème étage, appt B, 20060, Casablanca.

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale des obligataires agissant conformément aux dispositions des articles 302 et 303 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée, confère au représentant de la masse des porteurs d'obligations ci-dessus désigné, tous pouvoirs pour accomplir, au nom de ladite masse, tous les actes de gestion nécessaire à la sauvegarde des intérêts communs des obligataires.

L'Assemblée Générale des obligataires charge le représentant ci-dessus désigné de convoquer la masse des porteurs d'obligations chaque fois que de besoin.

**Troisième résolution :**

L'Assemblée Générale des obligataires confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

N° 4500/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**DEPARTEMENT DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS COMPLEXE SPORTIF MOHAMED V DE CASABA ET BASE NAUTIQUE DE MOHAMMEDIA**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 05/2021**

Le 15/06/2021 à 10 h (dix heures), il sera procédé, dans le bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'exécution des travaux de réparation des installations techniques fixes existantes au Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca et au centre d'accueil bourgogne sis à la préfecture des Arrondissements de Casablanca.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics, [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 9.000,00 dhs (Neuf mille dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 395.184,00 dhs (Trois cent quatre vingt quinze mille cent quatre vingt quatre dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

• Les concurrents peuvent: - soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de directeur du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à Rue Caïd Al Achtar Maarif Casablanca.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° : 20-14 du 8 dou al kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres des concurrents.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de la consultation.

N° 4501/PA

ROYAUME DU MAROC

**MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA COMMUNE D'EL KELAA DES SRAGHNA**

**DIRECTION DES SERVICES Division des affaires administratives, financières et juridiques SERVICE DES RES-SOURCES FINANCIERES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2021 (SEANCE PUBLIQUE)**

Le 16JUN 2021 à 11heures, il sera procédé au siège de la Commune d'EL KELAA DES SRAGHNA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, relatif à :Objet du Marché N° 05/2021comme suit :

1. Location des parkings de la ville à partir du 01/07/2021 au 31/12/2021

2. Location d'entrée et de stationnement au souk hebdomadaire ainsi que le parking du souk dans un seul lot. à partir du 01/07/2021 au 31/12/2021

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013)relative aux conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions du Décret n° 2-12-349 du(20 Mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :

• Soit déposer contre récépissé leurs plis, au bureau d'ordre de la Commune, ou la Régie de recettes,

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le président de la commune urbaine d'el Kelaa desSraghna.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

A/ Le dossier Administratif comprend : a) La déclaration sur l'honneur

b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce ;

e) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme ;

f) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu

La caution provisoire est fixée comme suit :  
Objet du Marché  
1) Location des parkings de

la ville . 10.000,00 dhs  
2) Location d'entrée et de stationnement au souk 10.000,00 dhs hebdomadaire ainsi que le parking du souk dans un seul lot.

B) Le dossier Technique comprend :

1) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé ;

2) Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels les dites prestations ont été exécutées ou par les bénéficiaires publics ou privés desdites prestations avec indication de la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire ;

C) Le dossier financier comprend :

Acte d'engagement comportant le montant de location proposé par le concurrent

NB : Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la Division des ressources financières, Il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante:<http://www.marchespublics.gov.ma>

N° 4502/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA**

**CONSEIL PROVINCIAL SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 06/2021/BP**

Le 17 Juin 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. le président de l'Assemblée Provinciale de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Aménagement des façades des constructions au centre de Sidi Mhamed Ou Mbarek à la commune Had Bouhssoussen - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille dirhams (6.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quatre vingt dix sept mille deux cent quarante dirhams TTC (297 240,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances

n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4503/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHENIFRA**

**CONSEIL PROVINCIAL SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT 07/2021/BP**

Le 17 Juin 2021 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de M. le président de l'Assemblée Provinciale de Khénifra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :

Travaux d'alimentation en eau potable du Douar Bourhi à la CT Sidi Lamine - Province de Khénifra

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès service provincial des marchés relevant du Secrétariat Général de la Province de Khénifra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Six mille dirhams (6.000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Deux cent quatre-vingt-dix mille quatre cent dirhams TTC (299.400,00 Dhs TTC)

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148, 149 et 150 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics, et l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 4504/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL COMMUNE DCHEIRA**

**EL JIHADIA DIRECTION DES SERVICES DIVISION D'EQUIPEMENT SERVICE MARCHES**

**OBJET : AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 06/2021**

Le 22 Juin 2021 à 09h00, il sera procédé à la salle de réunion n° 108 sise à l'hôtel de ville de la Commune de Dcheira El Jihadia, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix suivant ayant pour objet:

Appel d'offre n° 06/2021 :ACHAT DE MATERIELS DES POINTS D'EAU COMMUNE DCHEIRA EL JIHADIA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL. (Réserve à la petite moyen Entreprise)

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du marché de la Commune de Dcheira El Jihadia sise à l'hôtel de ville, il peut également être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Cautionnement provisoire

• Appel d'offre n° 06/2021 est fixé à la somme de 1 100.00dhs (mille cent dirhams)

Estimation du coût des prestations

• Appel d'offre n° 06/2021 est fixé à la somme de 75 000.00dhs (Soixante-quinze mille Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12.349 du 8 Joumada I 1434(20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

\* La présentation des plis des concurrents doit respecter l'article 11 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Commune de Dcheira El Jihadia.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 4505/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSILMANE

AVIS DE REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 3/2021

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Bensilmane avise les sociétés que l'appel d'offres ouvert n° 3/2021 ayant pour objet : Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur oued Laatch au PK 17+100 de la RP3338-Province de Bensilmane

Est rectifié comme suit :

- la date d'ouverture de plis est reportée pour le 03/06/2021 à 10 heures au lieu de 25/05/2021 à 10 heures ;
- L'estimation des couts des prestations est de **8.487.385,20** au lieu de **8.211.312,00** dirhams TTC.

Le reste est inchangé.

N°4509/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

**Objet : Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna -Province de Rhamna-**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 17/2021**

**OUVERTURE DES PLIS LE 17/06/2021**

**Le 17/06/2021 à 10h 30 (Dix Heures et demi)**, Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna -Province de Rhamna**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Deux mille Dirhams (2 000.00 dhs)**.  
L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent Trente mille Six Cent Quatre-vingt dirhams (130 680.00 dhs)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles **27 , 29 et 31 du décret n° 2.12.349** relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°6 du Règlement de la consultation.

**Le Dossier technique doit comprendre :**

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
- Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N°4508/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم تارودانت  
جماعة آسكي  
رقم: 208 بتاريخ: 07 ماي 2021

**إعلان**  
**عن تنظيم مباراة للتوظيف في درجة**  
**تقني من الدرجة الثالثة السلم 9**  
**تخصص الهندسة المدنية**

تنظم جماعة آسكي يوم **27 يونيو 2021** على الساعة العاشرة صباحا بقرع جماعة آسكي ويحدد مكان الاختبار بالتحديد باستدعاءات المرشحين المتفوقين لاجتياز مباراة التوظيف في درجة تقني من الدرجة الثالثة السلم 9 تخصص الهندسة المدنية ويحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في منصبين .

تخصص نسبة 25% منها لفائدة الأشخاص المتفوقين على صفة مقاوم أو مكحول الآلة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة المعاقين. تقع مباراة التوظيف المذكورة في وجه المرشحين من جنسية مغربية وبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، ويمكن تحديد حد السن الأعلى لفترة نفاذ فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، والحاصلين على: دبلوم التقني التخصص المصاحف في التخصص المشار إليه أعلاه ، و المسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المؤهلة لتسليم هذه الشهادة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 09 يناير 1987 بسن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المحددة بقرار للوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 بتاريخ (30 أبريل 2012) ينطبق بالشهادات المطبوعة لولوج مختلف الدرجات المصححة بموجب الأنظمة الأساسية.

تتميز المباراة على اختيار كتابي واختبار شفوي تحدد مدة ومعامل كل منها حسب الجدول التالي:

المعامل	المدة	الاختبار
3	03 ثلاث ساعات	1-الاختبار الكتابي: موضوع ينطبق بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية.
3	30 دقيقة	2-اختبار شفوي أو تطبيقي: يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها.

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- 1 - طلب الترشيح لاجتياز مباراة التوظيف بين فيه الاسم الشخصي والعائلي للمترشح وعنوانه وإمضاءه ورقم هاتفه.
- 2 - نسخة مطابقة لأصل الملوم المطلوب مصحوبة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء.
- 3 - نسخة مطابقة لأصل البطاقة الوطنية للتعريف .
- 4 - السيرة الذاتية للمترشح
- 5 - طرقات بجمال الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح.
- 6 - بالنسبة للأشخاص المتفوقين على صفة مقاوم أو مكحول الآلة أو عسكري قديم أو محارب قديم إرفاق ملفاتهم بشهادة تثبت هذه الصفة مسلمة من المندوبية السامية لقدماء المقاومين وأعضاء جيش التحرير(بالنسبة للمقاوم) أو مؤسسة الحسن الثاني للأعمال الاجتماعية لقدماء العسكريين وقداماء المحاربين(بالنسبة ل مكحول الآلة أو عسكري قديم أو محارب قديم ) . بالنسبة للأشخاص المعاقين يجب عليهم إرفاق ملفاتهم بنسخة مصدق عليها من بطاقة "شخص معاق".

كل ملف تنقصة وثيقة من الوثائق المطلوبة أو يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، لن يؤخذ بعين الاعتبار.

تودع ملفات الترشيح شخصيا بمكتب الضغط بقرع جماعة آسكي ويحدد آخر أجل لإيداع الترشيحات في يوم: **11 يونيو 2021** **ملحوظة:** كل ملف تنقصة وثيقة من الوثائق المطلوبة أو يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، لن يؤخذ بعين الاعتبار.

N°4506/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم تارودانت  
جماعة آسكي  
رقم: 209 بتاريخ: 07 ماي 2021

**إعلان**  
**عن تنظيم مباراة للتوظيف في درجة**  
**تقني من الدرجة الرابعة السلم 8**  
**تخصص الاعلاميات**

تنظم جماعة آسكي يوم **27 يونيو 2021** على الساعة العاشرة صباحا بقرع جماعة آسكي ويحدد مكان الاختبار بالتحديد باستدعاءات المرشحين المتفوقين لاجتياز مباراة التوظيف في درجة تقني من الدرجة الرابعة السلم 8 تخصص الاعلاميات ويحدد عدد المناصب المتباري بشأنها في منصب واحد .

تخصص نسبة 25% منها لفائدة الأشخاص المتفوقين على صفة مقاوم أو مكحول الآلة أو عسكري قديم أو محارب قديم و 7% منها لفائدة المعاقين. تقع مباراة التوظيف المذكورة في وجه المرشحين من جنسية مغربية وبالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية، ويمكن تحديد حد السن الأعلى لفترة نفاذ فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، والحاصلين على: دبلوم التقني المشار إليه أعلاه ، و المسلم من طرف مؤسسات التكوين المهني المؤهلة لتسليم هذه الشهادة طبقا للمرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 09 يناير 1987 بسن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات أو الدبلومات المحددة بقرار للوزير المكلف بتحديث القطاعات العامة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.12.90 بتاريخ (30 أبريل 2012) ينطبق بالشهادات المطبوعة لولوج مختلف الدرجات المصححة بموجب الأنظمة الأساسية.

تتميز المباراة على اختيار كتابي واختبار شفوي تحدد مدة ومعامل كل منها حسب الجدول التالي:

المعامل	المدة	الاختبار
3	03 ثلاث ساعات	1-الاختبار الكتابي: موضوع ينطبق بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية.
3	30 دقيقة	2-اختبار شفوي أو تطبيقي: يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها.

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- 1 - طلب الترشيح لاجتياز مباراة التوظيف بين فيه الاسم الشخصي والعائلي للمترشح وعنوانه وإمضاءه ورقم هاتفه.
- 2 - نسخة مطابقة لأصل الملوم المطلوب مصحوبة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء.
- 3 - نسخة مطابقة لأصل البطاقة الوطنية للتعريف .
- 4 - السيرة الذاتية للمترشح
- 5 - طرقات بجمال الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح.
- 6 - بالنسبة للأشخاص المتفوقين على صفة مقاوم أو مكحول الآلة أو عسكري قديم أو محارب قديم إرفاق ملفاتهم بشهادة تثبت هذه الصفة مسلمة من المندوبية السامية لقدماء المقاومين وأعضاء جيش التحرير(بالنسبة للمقاوم) أو مؤسسة الحسن الثاني للأعمال الاجتماعية لقدماء العسكريين وقداماء المحاربين(بالنسبة ل مكحول الآلة أو عسكري قديم أو محارب قديم ) . بالنسبة للأشخاص المعاقين يجب عليهم إرفاق ملفاتهم بنسخة مصدق عليها من بطاقة "شخص معاق".

كل ملف تنقصة وثيقة من الوثائق المطلوبة أو يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، لن يؤخذ بعين الاعتبار.

تودع ملفات الترشيح شخصيا بمكتب الضغط بقرع جماعة آسكي ويحدد آخر أجل لإيداع الترشيحات في يوم: **11 يونيو 2021** **ملحوظة:** كل ملف تنقصة وثيقة من الوثائق المطلوبة أو يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، لن يؤخذ بعين الاعتبار.

N°4507/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA SANTÉ  
DELEGATION  
PROVINCIALE  
-TÉTOUAN-  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01/DMST/2021  
SEANCE PUBLIQUE  
Le 16/06/2021 à partir de  
10h, il sera procédé, dans la  
salle de réunion de la Délégation  
du Ministère de la Santé à la province de Tétouan à l'ouverture des plis,  
relatif à l'appel d'offre sur  
offre des prix pour objet :  
TRAVAUX D'AMENAGEMENT  
DU CENTRE DE  
SANTÉ DE BEN KARRICH

RELEVANT DE LA DELEGATION  
PROVINCIAL  
DU MINISTERE DE LA  
SANTÉ TETOUAN  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré au service  
des Marchés de la Délégation  
du M.S. à la province  
de Tétouan, Hôpital civil  
Saniat rmal route de Mar-  
til.il peut également être télé-  
chargé à partir du portail  
des marchés de l'Etat à partir  
de l'adresse électronique  
suivante www.marchespub-  
lics.gov.ma  
Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 27, 29 et 31 du

décret n° 2-12-349 du 20  
mars 2013,relatif aux mar-  
chés publics.  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à : (14000,00  
DH) Quatorze mille Di-  
rham  
L'estimation du Maître  
d'Ouvrage est fixée à : 699  
990 ,00 DH T.T.C (Six cent  
quatre vingt dix neuf mille  
neuf cents quatre vingt dix  
Dirham).  
Les concurrents peuvent :  
- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis au service  
des marchés de la Délégation  
du MS à la province de  
Tétouan  
- soit les envoyer par cour-  
rier recommandé avec ac-

cusé de réception au bureau  
précité.  
- soit les remettre au prési-  
dent de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis  
- soit les transmettre par  
voie électronique à partir de  
l'adresse électronique sui-  
vante www.marchespub-  
lics.gov.ma  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article(10) du règle-  
ment de consultation.  
Les concurrents peuvent

visiter le lieu relevant de la  
délégation concernée le  
03/06/2021 à 12 h Selon

l'article 6 du règlement de  
consultation  
N° 4514/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE SKHIRAT-TEMARA  
DIVISION BUDGET ET MARCHÉ  
SERVICE MARCHES  
Avis d'annulation De l'appel d'offres ouvert n° 1/2021  
Le Public est informé que l'appel d'offres ouverts N°  
1 /2021 relatif à : PRESTATION DE CHAUFFRURS POUR  
LE TRANSPORT SCOLAIRE.  
Est annulé.  
N° 4515/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE RHAMNA  
CERCLE RHAMNA  
CAIDAT BOUCHANE  
CR AIT TALEB

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT  
N° 02/2021  
\*\*\*\*\*

Il sera procédé au siège de la commune de AIT TALEB province de Rhamna, l'ouverture des plis  
relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, suivant:

A.O N°	Objet	Caution provisoire	Estimation du Maître d'Ouvrage	Date et Heure d'Ouverture
02/2021	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR D'EAU POTABLE DE 25 M3 AU DOUAR MOHAMED CHAOUTI A LA CT AIT TALEB PROVINCE DE REHAMNA	4.000,00 DHS quatre Mille Dirhams	122 182,54dh (cent vingt deux mille cent quatre vingt deux dhs et (6Act) )	17/06/2021 à 10 Heures

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de service technique, il peut également être téléchargé  
à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux  
dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du président du conseil  
communal.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.  
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture  
des plis.  
-Soit transmis par voie électronique au compte du maître d'ouvrage.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N°4510/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم الصويرة  
دائرة الصويرة  
قيادة ركراكة  
جماعة المخاليف

إعلان  
عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية لفائدة  
موظفي جماعة المخاليف  
برسم سنة 2021

يعلم رئيس جماعة المخاليف، أنه ستجرى يوم 07 يوليوز 2021 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا (09h )  
امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة موظفي جماعة المخاليف، المتوفرين على أقدمية سنة سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه  
الصفة الى غاية 07 يوليوز 2021 تاريخ إجراء الامتحانات الكتابية و ذلك وفق الجدول التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب	شروط ولوج الامتحان	ملف الترشيح
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الأولى	يحدد عدد المناصب المبتدائي بشأنها في حدود 13 في المائة من عدد الموظفين المستوفين للشروط النظامية.	يفتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المتوفرين على أقدمية سنة سنوات (06) من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 07 يوليوز 2021 تاريخ إجراء الامتحانات الكتابية.	تودع ملفات الترشيح بمكتب الموارد البشرية لجماعة المخاليف في أجل أقصاه: 25 يونيو 2021
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية			

N°4513/PA

إعلان  
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية  
برسم سنة 2021.

يعلم رئيس جماعة أولاد أصبوح أنه تقرر إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021، اللوج منصب:  
مساعد إداري من الدرجة الثانية ومساعد تقني من الدرجة الثانية، يوم 12 يونيو 2021 بمقر جماعة أولاد أصبوح،  
متفوح في وجه مساعد إداري من الدرجة الثالثة ومساعد تقني من الدرجة الثالثة للتابعين لجماعة أولاد أصبوح  
والتوفرين على ست سنوات من العمل الفعلي بهذه الصفة إلى غاية 31 دجنبر 2021.

فعلى الراغبين في المشاركة أن يعنوا طلباتهم إلى مكتب الموارد البشرية لجماعة أولاد أصبوح في أجل  
أقصاه: 11 يونيو 2021 وهو آخر أجل لقبول الترشيحات.

حدد عدد المناصب المتجاري بشأنها فيمايلي:

عدد المناصب	الدرجة
منصب واحد (1)	مساعد إداري من الدرجة الثانية
منصب واحد (1)	مساعد تقني من الدرجة الثانية

N°4511/PA

إعلان  
عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية  
لفائدة موظفي الجماعة الترابية أشوكة  
برسم سنة 2021

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم الجديدة  
دائرة آزمور  
قيادة أشوكة  
الجماعة الترابية أشوكة

يعلم رئيس الجماعة الترابية أشوكة ، أنه سينظم بقاعة الاجتماعات بمقر الجماعة امتحان الكفاءة  
المهنية في وجه موظفي الجماعة برسم سنة 2021 وبناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم  
2020/16 بتاريخ 2020/10/07 المتعلق بشأن استئناف تنظيم مباريات التوظيف وامتحانات الكفاءة  
المهنية، وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

الإطار الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب	شروط ولوج الامتحان	آخر أجل لإيداع طلبات الترشيح	الموضوع	المدة	المعامل	تاريخ إجراء الاختبار الكتابي	الاختبار الشفوي
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	3	ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية من الدرجة الثالثة المسلم إلى غاية تاريخ إجراء الامتحان الكتابي في حدود منصب واحد	2021/08/25	اختبار كتابي واحد يتعلق بالقطاع المعني.	3 ساعات	3	2021/06/29	30 دقيقة
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الثانية	3	ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية من الدرجة الثالثة المسلم إلى غاية تاريخ إجراء الامتحان الكتابي في حدود منصب واحد	2021/06/25	اختبار كتابي واحد يتعلق بالقطاع المعني.	3 ساعات	3	2021/08/29	30 دقيقة
مساعد إداري من الدرجة الثالثة	مساعد إداري من الدرجة الأولى	3	ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية من الدرجة الثالثة المسلم إلى غاية تاريخ إجراء الامتحان الكتابي في حدود منصب واحد	2021/09/27	اختبار كتابي واحد يتعلق بالقطاع المعني.	3 ساعات	3	2021/10/8	30 دقيقة

\* وتتضمن هذه الامتحانات اختبار كتابي واحد (معامل 3) واختبار شفوي (معامل 3) .

N°4512/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL  
D.A./S.B.M

## Avis de Report

de l'A.A.O N° 07/2021/INDH.

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert N°07/2021/INDH relatif aux Travaux de construction des Unités préscolaires au niveau des Communes Territoriales relevant de la Province d'El Jadida 2<sup>ème</sup> tranche (Lot N°1, Lot N°2, Lot N°3, et Lot N°4) est reporté au mercredi 02 juin 2021 à 10 h au lieu le lundi 24 mai 2021 à 10 :00 heures.

Le reste sans changement.

N°4516/PA

MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*

## AVIS DE REPPORT

### DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°22/2021  
(Séance publique)

Le Directeur Provincial de l'Equipelement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan annonce que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres relative aux travaux d'entretien et curage des ouvrages d'assainissement situé sur la RN.2 du PK.24+400 au PK.66+300 et la RN.16 du PK.55+300 au PK.143+000 et la RR.417 du PK.50+000 au PK.73+800 (Province de Tétouan et Préfecture M'diq-Fnideq) (Plan de Campagne 2021) est reportée pour la date du 22/06/2021 à 11 heures.

Le reste est sans changement.

N°4517/PA

Royaume du Maroc  
  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SUR OFFRES DES PRIX N° : 06/SAAF/2021

Le 16/06/2021 à 10h, il sera procédé dans la salle de réunions sise au siège de la Direction provinciale, BD YOUSSEF BEN TACHFINE, Route de BENI MELLAL, EL KELAA DES SRAGHNAS à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix : N° 06/SAAF/2021 Concernant :

LOT N°	OBJET
unique	Achat de fournitures de bureau, de reprographes, informatiques et audio-visuelles pour le compte des classes de l'enseignement du préscolaire. Relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, en lot unique

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du Service des Affaires Administratives et Financières –Bureau des marchés- de la direction provinciale d'EL KELAA DES SRAGHNA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

❖ Le cautionnement provisoire et l'estimation des coûts des prestations (TTC) établie par le maître d'ouvrage est fixé comme suit :

LOT	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations des prestations en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
unique	5 000.00	Cinq mille dirhams	98 291.49	Quatre vingt dix huit mille deux cent quatre vingt et onze dirhams 49cts

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

#### Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des affaires administratives et financières-bureau des marchés- de la Direction Provinciale à EL KELAA DES SRAGHNA.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.

○ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N° 08 du règlement de la consultation.

N°4520/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PRÉFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
CONSEIL PREFECTORAL  
Service des Affaires Financières et du Patrimoine  
Bureau des marchés

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
محافظة إزركان أيت ملول  
مجلس العمالة  
مصلحة الشؤون المالية والممتلكات  
مكتب المبيعات

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 05/2021/BP

Le 15 Juin 2021 à 10 Heures, il sera procédé dans les bureaux du président du conseil de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: **Réalisation des essais de contrôle de la qualité des matériaux et suivies travaux de construction du nouveau siège de la préfecture d'Inezgane Ait Melloul.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **2.000,00 Dhs (Deuxmille dirhams).**
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à: **85.680,00 Dhs TTC (quatre-vingt-cinq mille six cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

#### Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre du Service des Affaires Financières et du Patrimoine – Bureau des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultations

#### LE DOSSIER TECHNIQUE:

- **Pour les concurrents installés au Maroc :**  
Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification.

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes:

ACTIVITE	CATEGORIE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
EG: Etudes Géotechnique	4	EG.1
CQ: Contrôle de Qualité	4	CQ.1

- **Pour les concurrents non installés au Maroc :**  
Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

N°4518/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI KACEM  
PACHALIK DAR GUEDDARI  
COMMUNE DAR GUEDDARI

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°04/2021

Le Jeudi 17/06/2021 à 11 h, il sera procédé dans la Salle de Réunion de la Commune de Dar Gueddari, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

#### Location des Boutiques Commerciales

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré aux bureaux de service technique de la Municipalité de DAR GUEDDARI. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **3000.00dh**
- L'estimation mensuelle des coûts de location est fixée de la manière suivante :

Désignation du fond	Nombre	Numéro	Prix d'ouverture de location mensuel
Boutique	01	01	500.00dhs

#### Le dossier administratif comprenant :

- Déclaration sur l'honneur ;
- Une attestation ou sa copie certifiée conforme à l'originale délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière ou à défaut de paiement qu'il a constitué les garanties prévues à l'article 24 du Décret n°2-12-349(20Mars 2013)relative aux marchés publics. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;
- Récépissé du cautionnement provisoire ;
- La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent. Ces pièces varient selon la forme juridique du concurrent:  
\*S'il s'agit d'une personne physique agissant pour son propre compte, aucune pièce n'est exigée ;  
\* S'il s'agit d'un représentant, celui-ci doit présenter selon le cas :  
\*\* Une copie conforme de la procuration légalisée lorsqu'il s'agit au nom d'une personne physique.  
\*\* Un extrait des statuts de la société et/ou le procès-verbal de l'organe compétent lui donnant pouvoir selon la forme juridique de la société, lorsqu'il s'agit au nom d'une personne morale.  
\*\*L'acte par lequel la personne habilitée délègue son pouvoir à une tierce personne, le cas échéant

#### Le dossier financier comprenant :

- L'acte d'engagement
- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau de service technique de la Commune de Dar Gueddari ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du cahier de charge.

N°4519/PA

« PRODIPA » SARL A.U  
MODIFICATION  
Au terme de la décision de l'associé unique, du 26 Avril 2021 à Casablanca, il a été décidé ce qui suit :

1) Cession des parts sociales Mme BENYAHIA AMAL- cède 1000 Parts (soit la totalité de ses parts) dans la société « PRODIPA » à M. BEN BOUJIDA OMAR  
2) Démission de Mme BENYAHIA AMAL de la gérance et nomination de M. BEN BOUJIDA OMAR gérant unique de la société pour une durée illimitée, la société sera engagée par la signature unique de M. BEN BOUJIDA OMAR

3) Modification des articles 6, 7 et 15 des statuts  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/05/2021 sous le N°778396

Le registre de commerce a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17/05/2021 sous le N°17963 au registre chronologique

N° 4521/PA

« MELCHY DEVELOPEMENT » SARL  
Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 20/05/2021 il a été constitué une sarl, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : L'activité de promotion immobilière.  
Siège Social: 64 Rue Abdelhal El Mediouni Etage 1 Apt 2 Casablanca  
Capital Social: 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune : Mr MEHDI JELLOULE 500 parts Mme SOUSSI AMAL 500 parts.

Gérance : Mme SOUSSI AMAL est nommée gérante unique pour une durée illimitée.  
Année Sociale : du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 00779102 en date du 20/05/2021 et immatriculé sous le numéro 503679.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 4522/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER  
RVIX «S.A.R.L.A.U»

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 04/05/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L.A.U dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: RVIX «S.A.R.L.A.U»  
OBJET : ACHAT ET VENTE DU MATERIEL BIOMEDICAL ET PRODUIT D'HYGIENE.

LE SIEGE : CASA-BLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune:

- Mr. MOHAMMED OUS-SAMA SEKKAT ..... 1.000,00 Parts  
Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr. MOHAMMED OUS-SAMA SEKKAT. ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de

chaque année.  
Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 19/05/2021 sous le numéro 778773  
RC N°503463.

Pour extrait et mention N° 4523/PA

ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER  
L & O PEINTURE «S.A.R.L.A.U»

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 03/05/2021. Il a été

Etabli les statuts d'une S.A.R.L.A.U dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: L & O PEINTURE «S.A.R.L.A.U»  
OBJET : PEINTURE EN BATIMENTS

LE SIEGE : CASA-BLANCA, 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1ER ETG Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 10.000,00 DHS, divisé en 100 parts de 100 DHS chacune:

- Mr. LAHCEN OUAHIM ..... 100,00 Parts  
Soit un total de 100,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mr. LAHCEN OUAHIM.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 19/05/2021 sous le numéro 778774

RC N°503461  
Pour extrait et mention N° 4524/PA

Sté «BAG CAR» SARL  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous-signé privé daté le 19/03/2021 et enregistré le 22/03/2021, il a été établi à Oujda les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: Sté «BAG CAR» SARL.

Objet: Location de Véhicules Automobiles sans Chauffeur.

Siège social: Oujda, Bd El Boulboul N°1 Rte El Aounia 2ème Etage.

Durée: 99 Ans.  
Capital Social: Fixé à 100.000,00 DH, Divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dh Chacune, et attribuées dans les propositions de leurs apports respectifs, savoir: Mr BOUMAANDI Fathi: 600 parts; Mr BOUMAANDI El Miloud: 400 parts.

Gérance: Mr Youssef BELKOUCHÉ, Marocain, né le 12/08/1982, titulaire de la C.I.N. n° F752247, est nommé Gérant Unique non Associé de la société pour une durée illimitée, et la Signature Unique de Mr Youssef BELKOUCHÉ.

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce d'Oujda le 28/04/2021 sous le numéro 1604, R.C N° 37215.

N° 4525/PA

Constitution

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 04/05/2021, il a été établi les statuts d'une société

à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes:  
Dénomination: Sté « ON-T E C H N O L O G I E » SARL/A.U.

Objet: Programmation; Conseil et Autres Activités Informatiques; Marchand de Matériel Informatique; Travaux Divers.

Siège social: Appt n°14 Imm Bouteyeb Bd Maghreb Arabi Hay Lakdim Taourirt. Durée: 99ans.

Année sociale: Du 1er Janvier au 31 Décembre.

Capital social: 100.000,00 (Cent Mille) dirhams divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 DH chacune, attribuées en rémunération d'apports en numéraire en totalité à Mr EL HANNAOUI Tawfik.

Associé Gérant: Mr EL HANNAOUI Tawfik.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de 1er Instance de Taourirt sous le numéro: 1321.

N° 4526/PA

DISTRUB-PROD <<SARL AU>>

Au capital de 100 000,00 DHS

Siege social : LOT AL-AZHAR ENREE 25 N 22 BLOC 5 PARTIE E 4 AL-BERNOUSSI CASA-BLANCA.

RC : 301197

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 février 2021, il a été décidé de :

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de transférer le siège social de la société du : 61 AV LALLA YACOUT & MUSTAPHA ELMAANI ETG 4 N 21 CASABLANCA à LOT AL-AZHAR ENREE 25 N 22 BLOC 5 PARTIE E 4 AL-BERNOUSSI CASA-BLANCA.

2. L'Assemblée Générale Extraordinaire décide l'extension de l'objet et rajoutait les activités suivantes :

• Vente et distribution de produits paramédicale et parapharmacie.

3. L'Associé unique en conséquence des résolutions précédentes décide une refonte intégrale des statuts, ces derniers comporteront toutes les modifications antérieures y compris celles du présent procès verbal.

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le n°778896 en date du 19/05/2021

N° 4527/PA

TOP 9 CAR WASH «SARL» AU CAPITAL DE 100.000,00 dhs.

SIEGE SOCIAL: Av. Med VI rue Ben El Qadi N° 39 hivernage Gueliz Marrakech.

Avis de liquidation : Suivant rapport de liquidateur en date du 21/12/2020, enregistré à Marrakech le 09/01/2021. Et suivant procès verbal de l'Assemblée générale en date du 21/12/2020, enregistré à Marrakech le 09/01/2021, les associés approuvent et acceptent : La liquidation définitive de la dite société

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech le 19/05/2021 sous le N° 124129, RC N° 87349

N° 4528/PA

RIAD ISIS « SARL »  
AU CAPITAL DE 310 000, 00 dhs.

SIEGE SOCIAL : 12 DERB DABACHI DERB JIDID MARRAKECH  
MODIFICATIONS STATUTAIRES :

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19/12/2020, enregistré à Marrakech le 14/01/2021, les associés décident d'augmenter le capital social de 310 000,00 dhs à 2 000 000,00 dhs par la création de 16 900 parts sociales de 100 dirhams chacune, en représentation de leurs créances certaines et exigibles qu'ils détiennent sur la société en compte courant.

La nouvelle répartition des parts sociales est devenue comme suit :

• M. DEJONCKHEERE BART M.B..... 10 200 Parts x100 dhs= 1 020 000,00 dhs.

• Mme DDAFAR LALLA NAZHA..... 7 800 Parts x100 dhs= 780 000,00 dhs.

• Mlle ZOUET LEILA..... 2 000 Parts x100 dhs= 200 000,00 dhs.

Soit au total de : ..... 20 000 Parts x100 dhs= 2 000 000,00 dhs.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 18/05/2021 sous le N° 124065, registre de commerce N° 28055

N° 4529/PA

SOUFELE « SARL »  
AU CAPITAL SOCIAL DE 30 000,00 DHS

SIEGE SOCIAL: Imm. SALAM N° 8 ANGLE Av My ABDELLAH et 11 Janvier Marrakech.

MODIFICATIONS STATUTAIRES :

Suivant P.V. de l'AGE en date du 30/12/2021, enregistré à Marrakech le 23/01/2021, les associés décident les modifications statutaires suivantes :

A. L'augmentation du capital social d'une somme de 970 000,00 dhs pour le porter de 30 000,00 dhs à 1 000 000,00 dhs par la création de 9 700 parts sociales de 100 dirhams chacune, en représentation de leur apports, à savoir :

• En compte courant des associés d'un montant de : 160 000,00 Dhs

• En Incorporation de compte report à nouveau créditeur d'une somme de 500 000,00 dhs.

• En numéraire d'une somme de 310 000,00 dhs

B. La nouvelle répartition des parts sociales sera comme suit :

M. ESSOUFIAN RACHID ..... 5 000 parts.  
M. ESSOUFIAN ABDELALI ..... 5 000 parts.

Soit au total de : ..... 10 000 parts.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 18/05/2021 sous le N° 124071, registre de commerce N° 44105

N° 4530/PA

AFNAN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT PRIVEE S.A.R.L

Suivant P.V. de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31/12/2020, enregistré à Marrakech.

1/ L'assemblée générale décide, en commun accord de :

A) nommer 2 cogérants : Nomination De M. M'barek Khalfoui et M. Mahmoud Sami Bennejsa cogérants de ladite société pour une durée de trois ans, du 01/01/2021 au 31-12-2023.

B/ les cogérants détiennent séparément les pouvoirs les plus étendus pour faire toutes opérations commerciales et tous les actes de gestion ou autres entrant dans l'objet social de la société et agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux associées. »

Par conséquent la société est engagée par tout acte conclu et/ou signé par l'un des cogérants.

C) Modification des articles 14et15 des statuts

2/ Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 20/04/2021 sous le N° 4929, RC N° 17013

N° 4531/PA

AUTO ECOLE AYOUB CONSTITUTION

I. Aux termes d'un acte S.S.P à TAOURIRT endatedu05/04/2021a étéétabli les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

- FORME : SARL  
- DENOMINATION :AUTO ECOLE AYOUB

- OBJET : AUTO ECOLE.  
- SIEGE SOCIAL :N°717 RUE OUED ZEM HAY NAHDA TAOURIRT

- DUREE : 99 ans.  
- CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 dh DIVISE EN 1000 PARTS DE 100,00 dh CHACUNE.

- LES ASSOCIES: - Mr. MENAY AYOUB Parts sociales :500parts

Mr. GHAZI MOHAMMED Partssociales : 500 parts

Soit au total :1000 parts  
- GERANCE :M. MENAY AYOUB pour une durée illimitée.

- ANNEE SOCIALE :DU 1ER Janvier AU 31 Décembre de chaque année

- BENEFICES : LES PRODUITS NETS DE CHAQUE EXERCICE APRES PRELEVEMENTS LEGAUX ET STATUTAIRES SERONT REPARTIS ENTRE LES ASSOCIES PROPORTIONNELLEMENT A LEURS PARTS.

- La société a été immatriculée au RC N°1325 LE 20/05/2021 au Tribunal Du Première Instance de Taourirt.

N° 4532/PA

NEWBRET SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 09.03.2021, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associe unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination : NEWBRET

Forme Juridique : Société A Responsabilité Limitée d'associe unique.

Objet: NEGOCIANT ; BOULANGER (EXPLOITANT) ; IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMIDIAIRE EFFECTUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASA-BLANCA.

DURÉE : 99 ans.  
Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

• Mme. MEKNASSI NAJIA: 1000 parts sociales. GERANCE : Mme MEKNASSI NAJIA est désignée gérante unique de la Société.

La société est engagée par la signature de la gérante unique Mme MEKNASSI NAJIA.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 29.03.2021 sous le N° 772211. La Société est immatriculée au RC sous N° 496619.

N° 4533/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA

Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03/05/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " MJW TRANS "S.A.R.L.A.U

Siège Social : N° 7 MAGASIN 1 LOT AOUADI 1 BOUZNKA.

Associés unique : Mr. MOUAAJ JRAIF, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 Parts sociales.

Objet : TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI.

Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOUAAJ JRAIF.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°271 RC N°6857.

N° 4534/PA

CABINET AL ISTICHA- RYA CONSULTING - SARL-BOUZNKA

Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Constitution  
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/05/2021, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : " EZZI-TOUNI IMMOBILIER " S.A.R.L.A.U

Siège Social : LOT 46 LOTISSEMENT GHITA BOUZNKA.

Associés unique : M. EZZI-TOUNI AHMED, apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 Parts sociales.

Objet : PROMOTION IMMOBILIERE.  
Durée : 99 ans.  
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. EZZOUTINI AHMED.  
Dépôt légal : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Première Instance de Benslimane sous le N°275 RC N°6865.

N° 4535/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'EQUIPEMENT**  
**DU TRANSPORT DE LA**  
**LOGISTIQUE**  
**ET DE L'EAU**  
**DIRECTION**  
**PROVINCIALE DE**  
**L'EQUIPEMENT DU**  
**TRANSPORT**  
**DE LA LOGISTIQUE ET**  
**DE L'EAU**  
**DE TETOUAN**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N° 20/2021**

Le 16 juin 2021 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : ETUDE TECHNIQUE DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA VILLE DE FNIDEQ SUR 7 KM (PREFECTURE DE M'DIQ-FNIDEQ).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan, Service Gestion et Programmes (Bureau des Marchés), sis à : 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : Trois mille (3.000,00) dirhams. L'estimation du maître d'ouvrage est : Deux cent trente mille quatre cent (230.400,00) dirhams toute taxes comprises. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service gestion et programmes bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément de domaine d'activité : D.4 et D.5. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

N° 4537/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**Ministère**  
**de l'Équipement**  
**du Transport, de la**  
**Logistique et de l'Eau**  
**Direction Provinciale de**  
**l'Équipement**  
**du Transport, de la**  
**Logistique et de l'Eau**  
**de Khémisset**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 15/2021/KH**

Le 15/06/2021 à 10h00, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction de la déviation de la RP7301 au niveau de la section submergée par la retenue du Barrage Tid-das sur 4.20 Km dans la Province de Khémisset.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la PETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.000.000,00 Dhs (Un million Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 67.239.689,75 Dhs (Soixante sept million deux cent trente neuf mille six cent quatre vingt neuf Dirhams soixante quinze Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4538/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**Ministère**  
**de l'Équipement**  
**du Transport, de la**  
**Logistique et de l'Eau**  
**Direction Provinciale de**  
**l'Équipement**  
**du Transport, de la**  
**Logistique et de l'Eau**  
**de Khémisset**  
**AVIS D'APPEL**

**D'OFFRES OUVERT**  
**N°: 16/2021/KH**  
**Le 15/06/2021 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux de Mr. le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Khémisset à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :**

Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux d'élargissement et de renforcement de la RR701 du PK 27+597 au PK 39+334 dans la Province de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement du Bureau des Marchés de la PETLE de Khémisset, Rue Kadi Ayad, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12.000,00 Dhs (Douze mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 806.232,00 Dhs (Huit cent six mille deux cent trente deux Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique et de l'Eau de Khémisset, Rue Kadi Ayad ;  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 - Soit les envoyer, par voie électronique, dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 4539/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**Ministère de l'intérieur**  
**AGENCE REGIONALE**  
**D'EXECUTION DES**  
**PROJETS**  
**Avis d'appel d'offres**  
**ouvert**  
**Sur offres de prix**  
**N°02/2021/ARÉP-MS**  
**Le 17 Juin 2021 à 11heures, il sera procédé dans les bureaux du siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de construction d'un centre de diagnostic et des consultations externes à l'hôpital Mohamed V à la ville de Safi -lot unique. Le dossier d'appel d'offre**

peut être retiré auprès du service des marchés au siège de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Marrakech-Safi sis Rue Ibn Hanbal Quartier Hivernage Gueliz Marrakech, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Cent Quarante Mille dirhams (240 000,00 Dhs).  
 • L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Onze Million Quatre Cent Dix Mille Six Cent Quarantevingt Dirhams TTC (11 410680,00dhs) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à l'agresse précitée ;  
 • Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre ou au service des marchés au siège de l'Agence sis à l'adresse précitée.  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 • Soit le Déposer sous format électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de la consultation. Le dossier technique doit comprendre :

N.B : les concurrents doivent fournir :  
 - Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :  
 - Secteur 5, Qualification 5-5, Classe 3 : Travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment (pour l'ancienne qualification)  
 Où :  
 - Secteur A, Qualification A - 2, Classe 3 : Travaux courants en béton armé - maçonnerie pour bâtiment (pour la nouvelle qualification).  
 - Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat de qualification, toutefois ils doivent présenter un dossier technique comme indiqué à l'article 04 du règlement de consultation.

N° 4540/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PREFECTURE**  
**DE MOHAMMEDIA**  
**SECRETARIAT**  
**GENERAL**  
**D.B.M./SM**  
**AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT SUR**  
**OFFRES DES PRIX N°**  
**03/2021/BG**

Le Mercredi 16 juin 2021 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de Secrétariat Général de la Préfecture de Mohammedia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix, pour : Equipement de la salle des réunions relevant de la préfecture de Mohammedia en mobilier de bureau (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés, Division du budget et marchés Mohammedia, BD Yacoub

El Mansour Mohammedia et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.000,00 Dhs (Dix mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent quarante-six mille deux cents dhs TTC (646 200.00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :  
 - Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés, Division du budget et marchés Préfecture Mohammedia, BD Yacoub El Mansour Mohammedia.  
 - Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Le dépôt des plis et des offres peuvent être effectués par voie électronique sur le portail des marchés publics à l'adresse suivante [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
 Le dépôt d'un échantillon pour les articles n°01, 04 et 05 exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la Préfecture de Mohammedia avant le Mardi 15 juin 2021 à 12 H.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.  
 N° 4541/PA

علم الحسابات  
 الرباط الرباط، 10050،  
 تأسيس  
**HM BRICOLAGE** شركة ذات المسؤولية محدودة ذات الشريك الوحيد  
 وعنوان مقرها الاجتماعي رقم 1467، شارع عبد الرحيم بوعبيد، حي السلام 11000 سلا المغرب  
 تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة ذات الشريك الوحيد  
 رقم التقييد في السجل التجاري : 33535  
 بمقتضى عقد عرفي مؤرخ في 11 مارس 2021 تم إعداد القانون الأساسي لشركة ذات مسؤولية محدودة ذات الشريك الوحيد بالمميزات التالية:  
 شكل الشركة : شركة ذات مسؤولية محدودة ذات الشريك الوحيد.  
 تسمية الشركة متبوعة عند الإقتضاء بمختصر تسميتها: **HM BRICOLAGE** ;  
 غرض الشركة بياجيز : إدارة الأعمال و التجارة بصفة عامة.  
 عنوان المقر الاجتماعي : رقم 1467، شارع عبد الرحيم بوعبيد، حي السلام 11000 سلا المغرب.  
 المدة التي تأسست من أجلها الشركة : 99 سنة.  
 مبلغ رأسمال الشركة 100.000، درهم، مقسم كالتالي:  
 السيد أيوب نحال 1.000، حصة بقيمة 100 درهم للحصة.  
 -الأسماء الشخصية والعائلية وصفات ومواطن الشركاء:  
 السيد أيوب نحال عنوانه( ) زقة اولاد الطالب رقم 18 حي الشيخ المفضل 11000 سلا المغرب.  
 الأسماء الشخصية والعائلية ومواطن مسيري الشركة:  
 السيد أيوب نحال عنوانه( ) زقة اولاد الطالب رقم 18 حي الشيخ المفضل 11000 سلا المغرب  
 تم الإيداع القانوني بالمحكمة الابتدائية بسلا بتاريخ 29 أبريل 2021 تحت رقم 464.  
 N°4536/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ  
DÉLÉGATION  
D'IFRANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 02/2021  
(Séance Publique)

Le 17/06/2021 à 12h il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane à l'ouverture des plis sur offre de prix pour : La remise en état de fonctionnement et la maintenance préventive et corrective des équipements d'imagerie médicale y compris toutes pièces de rechange des formations de soins de santé primaire relevant de la délégation du ministère de la santé à la province d'Ifrane. Le présent appel d'offres donnera lieu à la conclusion d'un marché reconductible pour une durée d'un an renouvelable par tacite de reconduction sans que cette durée dépasse 3 ans.

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille Neuf Cent Dhs (2900.00 Dirhams) L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Quatre Vingt Seize Six Cent Quarante Dhs (296 640.00 Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique.  
Pour que les concurrents d'informer sur l'état du matériel, objet du présent appel d'offres une visite aux formations sanitaires relevant de la délégation de la santé à Ifrane est programmée le 08/06/2021 à 10 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 et 7 du règlement de la consultation.  
N° 4543/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA  
SANTÉ  
DÉLÉGATION  
D'IFRANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N°  
06/2021  
(Séance Publique)

Le 17/06/2021 à 10 H00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane à l'ouverture des plis sur offre de prix pour : La remise en état de fonctionnement et La Maintenance préventive et corrective des générateurs d'hémodialyse et de l'unité de traitement d'eau y compris toutes les pièces de rechange au centre d'hémodialyse d'Ifrane relevant de la délégation du Ministère de la santé à la province d'Ifrane

Le présent appel d'offres donnera lieu à la conclusion d'un marché reconductible pour une durée d'un an renouvelable par tacite de reconduction sans que cette durée dépasse 3 ans.

Le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2400.00 Dhs (Deux Mille Quatre Cent Dirhams) L'estimation du coût de la prestation établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 273600.00: Dhs (Deux Cent Soixante Treize Mille Six Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé à la province d'Ifrane ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique .  
Pour que les concurrents d'informer sur l'état du matériel, objet du présent appel d'offres une visite aux formations sanitaires relevant de la délégation de la santé à Ifrane est programmée le 08/06/2021 à 10 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 et 7 du règlement de la consultation.  
N° 4544/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE RHAMNA  
COMMUNE  
DE BENGUERIR  
DIVISION DES A.A.F  
SERVICE RF...../2021  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°10/2021CGB

Lundi 14 juin 2021 à 12h00 sera procédé au siège de la commune de BENGUERIR (salle des Réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert pour: \*L'AFFERMAGE DE L'AIRE AUX BESTAUX DE L'AID AL ADHA EXERCICE 2021\*

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré auprès du Service des ressources financières de la commune de Ben Guérir, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'état ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis auprès du bureau d'ordre.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les déposés par voie électronique dans le portail des Marchés publics.

Les dossiers de candidature doivent comprendre les pièces conformes à celles prévues aux articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 08 jourmada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle à savoir :

I - DOSSIER ADMINISTRATIF :

- Déclaration sur l'honneur  
- La ou les pièces justificatives les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Concurrent.

- L'attestation ou une copie délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.  
- Copie signée et cachetée de cahier des charges. (CPS).

- L'attestation ou une copie délivrée depuis moins d'un an par la CNSS Certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

- Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu fixée à : 10.000,00 DH  
- Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.

- Copie de C.I.N.E  
II-DOSSIER TECHNIQUE:  
- une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le

lieu la date la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à

l'exécution desquelles il a participé.  
III-DOSSIER FINANCIER:

- Acte d'engagement du concurrent.  
N° 4545/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE BOULEMANE  
COMMUNE OULED ALI YOUSSEF

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SUR OFFRES DE PRIX SEANCE PUBLIQUE**

Le 22 / 06 / 2021 à partir de 11 h , il sera procédé en séance publique dans le bureau du président de la commune à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres sur offres des pris , relevant de la commune ouled ali youssef , province de boulemane .

N° D'A.O	Objet de l'appel d'offres	Caution provisoire en ( dhs )	Estimation administrative en ( dhs )	Heure d'ouverture des plis
07/COAY/2021	AMENAGEMENT SEGUIA AJENARIO TIMITAR . SEGUIA IZER GHANEM SEGUIA TAGHDA TAMEQUERANTE AIT SAADA . SEGUIA TTYASS A BENI HASSAN ; COMMUNE OULED ALI YOUSSEF , PROVINCE DE BOULEMANE.	6 000,00	216 768,00	11 H 00 min
08/COAY/2021	AMENAGEMENT SEGIJAS : IROUGANE HAUT ET BAS , TAGHDA TIMUIRTE A AIT HAMMI BENI HASSAN ; COMMUNE OULED ALI YOUSSEF , PROVINCE DE BOULEMANE.	6 000,00	178 584,00	12 H 00 min

- Le maître d'ouvrage est Monsieur le Président de la commune ouled ali youssef.

- Le dossier d'appel d'offres peut :

\* Soit le retiré du service des marchés de la commune.

\* Soit le téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le dossier d'appel d'offres peut :

\* Soit l'envoyé par voie postale en courrier recommandé avec accusé de réception à Monsieur le Président de la commune .

\* Soit le déposé contre récépissé au bureau de service technique.

\* Soit le remis directement au président de la commission d'appel d'offres séance tenante et avant le commencement de l'ouverture des plis

\* Soit participer par la soumission électronique à partir du portail des marchés de l'Etat

- Les pièces justificatives à fournir sont celles indiquées à l'article 9 du règlement de la consultation

N°4546/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR Atouabet le :03/05/2021  
REGION MARRAKECH - SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
COMMUNE TERRITORIALE TOUABET

**Avis d'appel d'offres Ouvert N° 04/2021**

Le jeudi 17 juin 2021 à 11h heures, il sera procédé à la salle des réunions du siège de la commune territoriale Atouabet, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix N° : **04/2021** pour Aménagement et réhabilitation du centre de la Commune Atouabet Marché Alloti.

LOT N°1 : Aménagement du trottoir et espace vert

- Le cautionnement provisoire est fixé à 13 000,00 Dhs (Treize Mille Dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 595 344 ,00 (cinq cent quatre-vingt-quinze mille, trois cent quarante-quatre dirham, 00cts) TTC.

LOT N°2 : éclairage public

- Le cautionnement provisoire est fixé à ,15.000,00 DHS (quinze Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 631 200,00 (six cent trente un mille, deux cent dirham, 00cts) TTC

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés du bureau technique au siège de la commune Atouabet. Il peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions du décret n° : 2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics, notamment les articles 27, 29, 31.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de commune territoriale Atouabet ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de l'administration de la commune territoriale Touabet .

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés public [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

✓ Il prévu une visite de lieux le 07/07/2021 à 11h, à la commune Atouabet

- Pour les concurrents installés au Maroc,

La présentation d'une Copie légalisée et certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises Comme suit : Le secteur d'activité, la classe minimale

N° de Lot	Secteur	Classe exigée	Qualification exigée
Lot N° : 1	O	4	O1
Lot N° : 2	J	5	J4

- Pour les concurrents non installés au Maroc, le dossier technique doit être comme prévu par le règlement de la consultation.

Les échantillons, Les prospectus et les notices exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau d'ordre de la Commune de Atouabet au plus tard le 16/06/2021 Avant 16h30mn.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 09 du règlement de consultation

N°4542/PA

S A M E D I



07.00 : Lecture du Saint Coran  
 07.10 : Tinoubka  
 07.40 : Ichaa mam-laka  
 08.40 : Bungalow Ep 5  
 09.10 : Amouddou  
 10.10 : Sayda Al Houra Ep 7  
 11.10 : Rass Lmahayen Ep 7  
 11.50 : Ousrati Best of  
 13.00 : JT Addahira + Météo  
 13.20 : Waadi saison 1 Ep 17  
 14.00 : JT en Amazigh  
 14.20 : JT en Espagnol  
 14.40 : Douar Al Boum  
 16.32 : chachat  
 17.00 : Moudawala  
 18.05 : Bent bab Allah Ep 3  
 19.00 : JT en français  
 19.20 : Rass Lmahayen Ep 8  
 19.50 : Sla w Slam Ep 5  
 20.20 : Sla w Slam Ep 6  
 21.00 : JT Principal + Météo  
 21.50 : Lalla Laaroussa prime 2  
 23.50 : Dernier bulletin d'information  
 00.10 : Bent bab Allah  
 01.02 : Al Haoudaj Oulad Oumran  
 01.54 : Moudawala  
 02.50 : Tinoubka  
 03.17 : Waadi saison 1 ep 17  
 03.44 : Sayda Al Houra Ep 7  
 05.00 : Ichaa mam-laka  
 06.00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi  
 06:25:00 : MAGAZINE : CHADA AL ALHANE  
 08:45:00 : SERIE : AL KHAWA  
 09:50:00 : SERIE : DOUR BIHA YA CHIBANI  
 10:15:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA  
 10:55:00 : FEUILLETON : RAB3A MEN RAB3INE  
 11:45:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO  
 12:00:00 : MAGAZINE : AL BARLAMANE WA AN-NASS  
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR  
 13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:30:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME  
 13:45:00 : MAGAZINE : ALHANE 3CHAQNAHA  
 14:20:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN  
 14:35:00 : MAGAZINE : LIL MATBAKHI NOUJOUR  
 15:05:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH  
 15:15:00 : FEUILLETON : FADILA  
 16:10:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE  
 16:45:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA  
 17:30:00 : MAGAZINE : NIDAE  
 17:50:00 : FEUILLETON : ROMANSIYAT ACHA3R AL ABYAD  
 18:30:00 : MAGAZINE : POP UP  
 19:00:00 : SERIE : HOSSEIN & SAFIA  
 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR  
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:55:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
 21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA  
 21:50:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA  
 23:35:00 : TELEFILM : TBIB AL VILLAGE  
 00:55:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
 02:10:00 : MAGAZINE : MA3A ANNASS  
 03:15:00 : MAGAZINE : GRAND ANGLE  
 04:15:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : HOMO SAPIENS : LES NOUVELLES ORIGINES



05h00 MATINALE RADIO AR  
 07h00 Matinales Infos  
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »  
 10h00 Matinales Infos (re-diff.)  
 11h05 Emission « Hyati »  
 12h05 Emission « Eco débat »  
 13h00 « Madar l akhbar »  
 15h05 Emission « Bissaraha »  
 16h00 Edition AR (16-17h)  
 17h05 Emission « On S'Dit Tout »  
 18h05 Emission « Débrief Rabat »  
 19h00 Soir Info : informations en français  
 20h00 « Al Akhbar »  
 21h35 « Europe Afrique »  
 22h05 «Prime DirMechrou3ek »  
 23h05 « ahl lfen »  
 00h35 « Europe Afrique »



06h30 : Tflu  
 08h10 : Téléshopping samedi  
 10h40 : Génération Ushuaia. Magazine  
 12h00 : Les 12 coups de midi  
 13h00 : Journal  
 13h40 : Grands reportages : Magazine  
 14h50 : Reportages découverte  
 16h10 : Les docs du weekend  
 17h50 : 50mn inside : Magazine  
 19h55 : Météo  
 20h00 : Journal  
 20h45 : Tirage du loto  
 21h05 : The voice : Divertissement  
 23h40 : The voice, la suite : Divertissement  
 00h45 : Programmes de la nuit



06h30 : Le 6h30 info  
 07h00 : Télématin  
 10h00 : Bel et bien  
 11h15 : Les z'amours  
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place  
 13h00 : Journal  
 13h20 : 13h15, le samedi : Magazine  
 14h00 : Au bout de l'enquête la fin du crime parfait ?  
 15h55 : Affaire conclue : Magazine  
 16h40 : Affaire conclue : la chasse aux objets  
 17h40 : Joker : Jeu  
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 19h50 : Météo  
 20h00 : Journal  
 20h30 : 20h30 le samedi  
 21h05 : Les comiques préférés des Français  
 23h20 : On est en direct  
 01h30 : Les grosses têtes. Divertissement  
 03h45 : Les enfants de la télé  
 04h45 : Affaire conclue : la chasse aux objets. Magazine.



06h00 : M6 music  
 07h00 : Absolutement stars  
 10h15 : 66 minutes : grand format : Magazine  
 12h45 : Le 12.45  
 13h25 : Scènes de ménages : Série française  
 14h20 : La meilleure boulangerie de France  
 19h45 : Le 19.45, météo  
 20h25 : Scènes de ménages : Série française  
 21h05 : Hawaii five-0. Série  
 22h40 : Haaii five-0  
 02h10 : Les nuits de M6



18h35 : Arte journal  
 19h30 : Le dessous des cartes  
 20h05 : 28 minutes samedi : Magazine  
 20h50 : La croisiade des enfants  
 22h40 : Les ados ... Documentaire  
 23h35 : Philosophie  
 00h00 : Square artiste  
 00h30 : Court-circuit  
 01h55 : Internet et mobilité : une révolution en marche  
 02h50 : La grande malbouffe



06h00 : Okoo. Dessins animés  
 09h45 : Ski alpin : championnat du monde  
 11h20 L'outremer  
 11h30 : Dans votre région  
 12h00 : Le 12-13  
 12h55 : Ski alpin  
 14h35 : Nous nous sommes tant aimés. Série doc.  
 15h15 : Les carnets de Julie : Magazine  
 17h15 : Trouvez l'intrus : Jeu  
 17h55 : Questions pour un champion : Jeu  
 19h00 : Le 19-20  
 20h05 : Jouons à la maison. Jeu  
 20h35 : Tout le sport  
 20h00 : Meurtres à Pont-l'Évêque  
 22h35 : Meurtres ... à Guérande. Policier  
 00h25 : Les duos mythiques de la télévision  
 02h40 : Les carnets de Julie  
 03h35 : Les carnets de Julie  
 04h30 : Les matinales



## D I M A N C H E



07.00 : Lecture du Saint Coran  
 07.10 : Tinoubka  
 07.40 : Ichaa Mam-laka  
 08.40 : Al Haoudaj  
 09.40 : Amouddou  
 10.40 : Sayda Al Houra Ep 8  
 11.30 : Nadi Al Marah 43  
 12.30 : Oujouh : Sidi Bennour  
 13.00 : JT Addahira + Météo  
 13.20 : Waadi saison 1 Ep 18  
 14.00 : JT en Amazigh  
 14.20 : JT en Espagnol  
 14.40 : Lalla Laroussa prime 2  
 16.40 : Domou warda Ep 13  
 17.10 : Domou warda Ep 14  
 18.00 : Canal Atlas  
 19.00 : JT en français  
 19.20 : Aalam Ar-ryadi  
 20.00 : Al bouyout Asrar Ep 3  
 21.00 : JT Principal + Météo  
 21.50 : 45 min



22.50 : Saa fi Jahim  
 23.50 : Dernier bulletin d'information  
 00.10 : Sla w slam Ep 5  
 00.40 : Sla w slam Ep 6  
 01.10 : Canal Atlas  
 02.10 : Al Haoudaj  
 03.10 : Tinoubka  
 03.40 : Sayda Al Houra Ep 8  
 04.30 : Waadi saison 1 Ep 18  
 05.00 : Ichaa Mam-laka  
 06.00 : Amouddou



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi  
 06:25:00 : DOCUMENTAIRE : Charayine al ard : manabiu mgoun  
 07:15:00 : DOCUMENTAIRE : Safahat mansiya : Moushaf Othman  
 08:30:00 : MAGAZINE : DAR WA DECOR  
 09:00:00 : MAGAZINE : POP UP  
 09:30:00 : SERIE : DOUR BIHA YA CHIBANI  
 10:00:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA  
 10:45:00 : FEUILLETON : RAB3A MEN RAB3INE  
 11:35:00 : MAGAZINE : WACH FHAMTOUNA  
 12:05:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3  
 12:35:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : INFORMATION : AL AKHBAR  
 13:30:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 13:45:00 : MAGAZINE : KHIR LBLAD  
 14:05:00 : SERIE : AL KHAWA  
 15:10:00 : INFORMATION : JOURNAL AMAZIGH  
 15:25:00 : FEUILLETON : FADILA  
 16:40:00 : FEUILLETON : ASSIR AL MADFOUNE  
 17:10:00 : FEUILLETON : MASSIR ASSIA  
 18:15:00 : MAGAZINE : 3ICH LGAME  
 18:40:00 : MAGAZINE : WACH HNA HOUMA  
 HNA : ENVIRONNEMENT  
 19:30:00 : MAGAZINE : AUTO-MOTO  
 19:40:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI  
 20:15:00 : INFORMATION : INFO SOIR  
 20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 20:55:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
 21:10:00 : INFORMATION : BULLETIN METEO  
 21:15:00 : INFORMATION : AL MASSAIYA  
 21:50:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : MAROCAINS DU FUTUR  
 22:50:00 : CINESTARS : Rajoul mitali  
 00:30:00 : TELEFILM : Tarraif asdiqae  
 02:00:00 : FEUILLETON : DAR ASSAL3A  
 02:55:00 : MAGAZINE : ALLAYLA SAHRATNA  
 04:35:00 : MAGAZINE : NASS AL KHIR

05h00 MATINALE RADIO AR  
 07h00 Matinales Infos  
 08h00 « Sabahiyat l akhbar »  
 10h00 Matinales Infos (re-diff.)  
 11h05 Emission « ahl lfen »  
 12h05 Emission « Débrief Rabat »  
 13h00 « Madar l akhbar »  
 15h05 Emission «Bissaraha »  
 16h00 Edition AR (16-17h)  
 17h05 « Prime DirMechrou3ek »  
 18h05 Emission « Europe Afrique »  
 19h00 Soir Info : informations en français  
 20h00 « Ghorfat l akhbar »  
 21h35 « Maa Maghreb min washington »  
 22h05 Emission «L'Match »  
 23h00 « Soir Infos ar »  
 23h35 « Maa Maghreb min washington »  
 00h05 «Fil iktissad »



06h30 : Tfo  
 10h15 : Auto moto  
 11h05 : Téléfoot : Magazine  
 12h00 : Les 12 coups de midi : Jeu  
 13h00 : Journal  
 13h40 : Reportages découverte : Magazine  
 14h50 : Grands reportages : Magazine  
 16h10 : Les docs du week-end : Magazine  
 17h15 : Sept à huit life : Magazine  
 18h20 : Sept à huit : Magazine  
 19h55 : Météo  
 20h00 : Journal  
 21h05 : Charlie et la chocolaterie : Film  
 23h15 : Esprits criminels : Série  
 00h55 : Les experts : Miami : Série américaine  
 02h40 : Programme de la nuit.



06h05 : Pays et marchés du monde  
 06h25 : Tout le monde veut prendre sa place  
 07h20 : Votre télé et vous  
 08h10 : Rencontres à XV



08h30 : Emissions religieuses  
 08h45 : Islam  
 09h15 : A l'origine  
 09h30 : Orthodoxie  
 10h00 : Présence protestante  
 10h30 : Le jour du seigneur  
 11h00 : Messe  
 12h05 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 13h00 : Journal  
 13h20 : 13h15, le dimanche : Magazine  
 15h10 : Vivement dimanche  
 16h00 : Vivement dimanche prochain  
 16h55 : Affaire conclue : Magazine  
 17h40 : antidote : Magazine  
 18h35 : Les enfants de la télé : Divertissement  
 19h50 : Météo  
 20h00 : Journal  
 20h30 : 20h30, le dimanche : Magazine  
 21h05 : Première année : Film  
 22h40 : Réparer les vivants : Film  
 00h25 : Histoires courtes  
 01h15 : 13h15, le samedi  
 01h45 : Antidote  
 02h35 : Route 66, la elle endormie : Documentaire  
 03h30 : De Toronto à Vancouver, à bord du transcanadien  
 04h05 : Tout le monde veut prendre sa place  
 04h55 : Les z'amours.

06h00 : M6 music  
 07h50 : M6 boutique  
 10h50 : Turbo  
 12h30 : Sport 6 : Magazine  
 12h45 : Le 12.45  
 13h30 : Recherche appartement ou maison : Magazine  
 15h30 : Maison à vendre : Magazine  
 17h25 : 66 minutes : Magazine  
 18h40 : 66 minutes : grand format : Magazine  
 19h45 : Le 19.45, météo  
 20h25 : E=M6  
 21h05 : Zone interdite : Magazine  
 23h10 : Enquête exclusive : Magazine  
 00h25 : Nouvelle-Zélande  
 01h40 : Papouasie-Nouvelle-Guinée : le diamant sauvage de l'Océanie.



19h45 : Arte journal  
 20h05 : Vox pop : Magazine  
 20h35 : Karambolage : Magazine  
 20h50 : There will be blood :



Film  
 23h20 : Le Che en toute intimité : Documentaire  
 00h15 : Dans l'ombre de la révolution d'octobre  
 01h10 : Jan Lisiecki à la philharmonie d'Essen  
 02h30 : Le cas du docteur Laurent : Film.



06h00 : Okoo  
 08h30 : Dimanche / Okoo  
 09h45 : Ski alpin : championnats du monde  
 11h05 : Expression directe : Magazine  
 11h20 : L'info outre-mer  
 11h30 : Dimanche en politique en régions  
 12h10 : Dimanche en politique  
 12h55 : Ski alpin : championnats du monde  
 14h35 : Nous nous sommes tant aimés : Série documentaire



15h15 : Thalassa : Magazine  
 17h15 : 8 chances de tout gagner : Jeu  
 17h55 : Le grand Slam : Jeu  
 19h00 : Le 19-20  
 20h05 : Stade 2  
 21h05 : Les carnets de Max Liebermann : Série  
 22h35 : Opération Roméo : Série  
 00h20 : Les enquêtes de Morse : Série  
 01h50 : Parlement hebdo  
 02h15 : Nos années Julien Clerc : Documentaire  
 04h10 : C'est pas le bout du monde : Documentaire  
 04h40 : Les matinales.

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kammich

# Sport

## La Confédération africaine de handball s'enquiert à Guelmim des infrastructures de la 25<sup>ème</sup> CAN

Une délégation de la Confédération africaine de handball, de la Fédération Royale marocaine de handball (FRMHB) et du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, s'est informée, jeudi, des installations et équipements sportifs et hôteliers de la ville de Guelmim, devant accueillir la 25<sup>ème</sup> Coupe d'Afrique des nations de handball prévue en 2022.

Ainsi, les membres de la délégation, composée notamment du directeur sportif de la Confédération africaine de handball, Assemian Noël, du membre de la commission des compétitions, Achile Patchi, du président de la FRMHB, Adli Hanafi et du directeur des sports au ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (département de la jeunesse et des Sports), Mohamed Hmimaz, ont effectué une visite à la salle couverte des sports où se déroulera la compétition et ont pris connaissance de ses dépendances.

Ils ont également visité une structure hôtelière destinée à accueillir les sélections participant à cet événement sportif africain, qui se tiendra en janvier prochain à Laâyoune et Guelmim.

La délégation a notamment tenu des rencontres avec le wali de la région Guelmim-Oued Noun, Mohamed Najem Abhay et le président de la commune de Guelmim, Mohamed Belfkih.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur sportif de la Confédération africaine de handball, Assemian Noël, a souligné que le but de cette visite est de s'enquérir des infrastructures devant abriter ce championnat d'Afrique, notant que



Guelmim dispose des moyens pour accueillir cette compétition.

Pour sa part, le président de la FRMHB a indiqué que toutes les conditions sont favorables pour assurer le succès de cette édition, étant donné que toutes les parties sont mobilisées pour accueillir les équipes les plus fortes à l'échelle africaine.

La salle couverte de Guelmim est un véritable "chef-d'œuvre" sportif qui dispose de toutes les conditions pour accueillir des événements sportifs d'envergure, a fait savoir M. Hanafi, en émettant le souhait que l'évolution de la pandémie du coronavirus puisse alors permettre au public d'assister aux matchs du tournoi.

Après avoir souligné que l'organisation de ce championnat dans les villes de Guelmim et Laâyoune est un "acquis sportif et politique" pour le Maroc, M. Hanafi a noté que cette manifestation sportive africaine constitue une occasion idoine pour promouvoir les infrastructures sportives et hôtelières dans les provinces du Sud du Royaume.

A noter qu'un accord de coopération relatif à l'organisation de la 25<sup>ème</sup> Coupe d'Afrique des nations de handball prévue en 2022 à Laâyoune et Guelmim a été signé, récemment, entre le ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, la Confédération africaine de handball et la FRMHB.

## Divers

### Botola D2

Ci-après le programme de la 23<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, qui se déroulera en cette fin de semaine.

#### Samedi

(17h00) Jeunesse Benguerir - KAC Kénitra  
(17h00) Stade Marocain - Raja Béni Mellal  
(19h00) Racing Casablanca - Chabab Atlas Khénifra

#### Dimanche

(17h00) Itihad Khémisset - Widad Témara  
(17h00) Jeunesse sportive Salmi - AS Salé  
(19h00) Olympique Dcheira - Tihad Casablanca.

A noter que les matches OCK-UTS et WAF-KACM devaient être disputés vendredi.

### Championnat de basketball

Les matchs du Championnat national de basketball (division excellence) comptant pour la 2<sup>e</sup> journée retour se poursuivent ce week-end.

La rencontre qui opposera le Chabab El Ouatia à l'AS Salé a été reportée suite à la participation de celle-ci à la 1<sup>ère</sup> édition de Basketball Africa League.

Ci-après le programme de cette journée:

#### Poule Nord

##### Samedi

(16h00) Renaissance de Berkane - Chabab Al Hoceima (salle Moulay El Hassan, Berkane)  
(14h00) Amal Riadi El Hajeb - Club Pomme Athletic Midelt (salle couverte, El Hajeb)  
(16h00) Itihad de Tanger - Association Michlifan Ifrane (salle Ziaten, Tanger)  
(14h00) Lixus Larache - Maghreb de Fès (salle Maghougha, Tanger)

#### Poule Sud

##### Samedi

(14h00) Wydad de Casablanca - Amal Sportive Essaouira (salle du Wydad, Casablanca)  
(14h00) AS FAR - Olympique de Safi (salle Ibn Rochd, Rabat)  
Dimanche  
(17h00) Kawkab de Marrakech - FUS Rabat (salle Zerktouni, Marrakech)

## La pandémie devrait coûter plus de 8 milliards d'euros au foot européen



La crise sanitaire devrait coûter plus de 8 milliards d'euros aux clubs européens de football sur deux saisons, un brutal coup d'arrêt après vingt ans de croissance ininterrompue, selon un rapport de l'UEFA vendredi.

En décrivant un secteur stoppé net dans sa course aux recettes, ce document éclaire du même coup la brève aventure de la Super Ligue, projet de

tournoi privé censé être très lucratif, et qui a failli faire imploser le foot européen en avril.

Car les constats de l'UEFA comme des 12 clubs mutins, qui ont provisoirement renoncé à faire sécession, se rejoignent: la pandémie n'a épargné aucun club, les privant "au minimum" de 10% des revenus attendus en 2019/20 et 2020/21.

Sur ces deux saisons, l'instance eu-

ropéenne évalue à 8,7 milliards d'euros le manque à gagner cumulé au sein de ses 55 championnats, dont 7,2 milliards d'euros pour les 711 clubs les plus importants et 1,5 milliard pour les autres.

Intégrant tous les comptes déjà publiés, ainsi que les renégociations de droits TV et une série de paramètres, cette estimation sur 112 pages est de loin la plus précise sur l'impact économique du Covid-19 pour le football professionnel.

A l'automne dernier, la Fifa avait estimé que la pandémie risquait d'amputer de 14 milliards de dollars "la totalité de l'économie du football" pour ses 211 fédérations, un calcul qu'elle n'a jamais détaillé depuis.

Le syndicat européen des clubs (ECA) avait de son côté chiffré à 4 milliards d'euros le manque à gagner pour les clubs européens en 2019-20 et 2020-21, avant que son ancien président Andrea Agnelli n'évoque en décembre une fourchette de "6,5 à 8,5 milliards d'euros".

Le huis clos a lourdement pesé,

explique l'UEFA en se concentrant sur les 711 clubs de l'élite: les recettes de billetterie devraient fondre de 3,6 à 4 milliards d'euros au total sur deux ans, et le flou demeure sur le retour à des stades pleins.

Les revenus commerciaux devraient eux diminuer de 2,4 à 2,7 milliards d'euros, tandis que les droits TV seront amputés de 1,2 à 1,4 milliard sur ces deux saisons, avec déjà des renégociations à la baisse "de 700 millions d'euros" au-delà de 2021 pour les diffuseurs de l'UEFA et des cinq grands championnats.

Le choc est particulièrement violent en Ligue 1 à cause du retrait de Mediapro, qui explique la plongée "d'environ 30%" des revenus globaux des clubs français, les plus touchés en Europe avec les clubs écossais.

La crise est venue interrompre deux décennies dorées, avec une croissance moyenne de 8,2% par an depuis 1999, jusqu'à atteindre en 2019 un revenu cumulé de 23 milliards d'euros pour les 711 équipes européennes - les clubs anglais caracolant en tête.

Mais pendant ce temps, les salaires ont aussi gonflé au point d'absorber plus de 60% des recettes, un ratio "significativement supérieur à toute autre industrie", observe l'UEFA, "y compris la banque d'investissement" et ses traders couverts de bonus.

Or les joueurs, au cœur de la rivalité sportive donc en position de force, n'ont consenti qu'un modeste effort face à la pandémie: les clubs ont économisé environ deux milliards d'euros au total, dont un milliard d'euros de salaires sur les deux saisons.

Leurs revenus opérationnels devraient donc fondre "de 5,3 à 6,2 milliards d'euros" sur la période, alors qu'ils accusaient déjà en 2019 des pertes nettes notamment dues à l'amortissement des transferts.

Côté trésorerie, un enjeu clé vu les hauts niveaux d'endettement du secteur, l'UEFA prévoit un "risque existentiel" pour environ 120 clubs - tandis que les autres combleront leurs pertes en empruntant à nouveau ou en réclamant une rallonge à leurs propriétaires.

## Conférence de presse de Halilhodzic

Le sélectionneur national de football, Vahid Halilhodzic, donnera une conférence de presse le 27 mai au Centre Mohammed VI de football de Maâmoura, à Salé.

Prévue à partir de 11h00, cette conférence sera consacrée à la présentation de la liste des joueurs convoqués pour les deux prochains matchs amicaux des Lions de l'Atlas à Rabat, le 8 juin face au Ghana et le 12 du même mois face au Burkina Faso, indique la Fédération Royale marocaine de football

(FRMF) dans un communiqué.

La conférence sera retransmise en direct via le site internet officiel de la Fédération "frmf.ma" ainsi que sur sa page Facebook officielle via streaming, selon la même source.

Ces deux rencontres amicales, prévues au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah, interviennent dans le cadre des préparatifs des Lions de l'Atlas aux qualifications africaines au Mondial-2022 au Qatar.

## La FRMF lance un portail dédié à l'arbitrage

La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a annoncé le lancement d'un portail dédié à l'arbitrage accessible via le lien suivant <https://arbitrage.frmf.ma>.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de "l'ouverture du secteur de l'arbitrage sur son environnement extérieur à travers une communication efficace", a indiqué la FRMF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Ce portail a pour but de contribuer à l'encadrement et la sensibilisation juridique des in-

ternantes et de mettre à leur disposition des informations, des graphiques et une actualité à caractère stratégique, législatif et technique, a ajouté la même source.

Ledit portail comprend aussi un nombre de rubriques, à savoir la stratégie nationale dans le domaine de l'arbitrage, les lois et la législation, la formation et le développement, les nominations des arbitres, les communiqués et l'actualité, la communication et les partenariats, ainsi que les projets.

## Ligue des champions et Coupe de la Confédération

# Le WAC et le Raja bien placés pour atteindre les demi-finales

Le WAC et le Raja disputent en cette fin de semaine, au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca, les matches retour des quarts de finale respectivement de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération. Les Rouges seront à l'épreuve du Algériens du MCA, alors que les Verts auront à affronter les Sud-Africains d'Orlando Pirates, sachant que lors des rencontres du premier acte, les deux clubs marocains avaient forcé le nul sur le score identique d'un partout.

Le Wydad donnera la réplique ce samedi à partir de 17 heures au Mouloudia d'Alger dans un match où les Casablancais doivent se méfier d'un adversaire qui a récupéré ses cadres

absents à l'aller et qui ne manquera certainement pas de jouer son va tout. Il aura à cœur de confirmer ses probantes prestations enregistrées en dehors de ses bases, comme ce fut le cas face aux Egyptiens du Zamalek et des Sénégalais de Teungeth ou encore sa victoire face au Raja en Coupe arabe en février 2020.

Avertis, les Wydadis sont outillés pour franchir le cap algérois, d'autant plus que le coach Fawzi Benzarti pourra compter sur l'ensemble de l'effectif décidé à aller jusqu'au bout de ce tournoi dont la finale est prévue le 17 juillet prochain à Casablanca.

Pour Benzarti, ce match qui sera sifflé par l'arbitre botswanais Joshua Bondo n'obéit qu'à une seule option «la victoire». Et d'ajouter que «la

manche de Casablanca sera différente du match aller et le WAC dispose de tous les atouts pour se qualifier à condition que les joueurs soient concentrés au maximum et qu'ils ne manquent pas d'efficacité.

Pour ce qui est des trois autres confrontations retour des quarts de la C1, les Tanzaniens de Simba accueilleront les Sud-Africains de Kaizer Chiefs qui s'étaient imposés à l'aller par 4 à 0, au moment où l'Espérance de Tunis et le Mamelodi Sundowns doivent se dépenser à fond à la maison en vue de renverser la donne. Défaits tous deux à l'aller par 2 à 0, ce n'est pas gagné d'avance pour l'EST et Mamelodi en recevant respectivement les Algériens de Chabab Belouizdad et les Egyptiens d'Al

Ahly, tenants du titre.

En Coupe de la Confédération, le Raja donnera le ton, dimanche à 22 heures, à Orlando Pirates, un match que les Verts sont tenus de bien négocier afin d'éviter toute vilaine surprise. Pour ce match, le club casablancais pourrait récupérer Hafidi, Warfali et Souboul, des éléments de valeur mais dont l'éventuelle absence ne devrait pas perturber pour autant l'entraîneur Lassad Chabi qui, à chaque occasion, ne cesse de répéter que tous les joueurs se valent et que seuls qui sont prêts seront alignés.

A l'instar du Wydad, le Raja doit se montrer prudent et lorgner une victoire devant se dessiner à tout moment de la partie. L'essentiel est de ne

pas encaisser de but, ce qui sera comme un coup de massue, poussant les partenaires du revenant Mohcine Moutawalli à doubler d'efforts pour revenir dans le match.

Ce qui est bon signe, c'est qu'il y a une bonne ambiance dans les vestiaires et que toute l'équipe se veut prête à poursuivre la campagne en C2, concours que le Raja avait remporté à deux reprises, en 2003 dans son ancienne formule, et en 2018.

Outre Raja-Orlando Pirates, les autres quarts de finale devront opposer dimanche Jaraf du Sénégal à Coton Sport du Cameroun, la JSK d'Algérie au C.S.Sfaxien de Tunisie et Enyimba du Nigeria à Pyramids d'Égypte.

Mohamed Bouarab



## Le RCA colle au WAC

Le Raja de Casablanca s'est imposé face au Mouloudia d'Oujda sur le score de 2 buts à 0, jeudi soir au stade d'honneur d'Oujda, en match comptant pour la 18<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 «Inwi» de football.

Les buts des Verts ont été l'œuvre de Ben Malango (33<sup>e</sup>) et Fabrice Ngoma (70<sup>e</sup>). Les locaux ont terminé le match à dix après l'expulsion de Jamal Harkass (82<sup>e</sup>).

Grâce à cette victoire, le Raja se rapproche du leader le Wydad et se classe 2<sup>e</sup> avec 33 unités, tandis que le Mouloudia est 6<sup>e</sup> du classement (24 pts).

Dans l'autre match disputé au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, l'AS FAR a pris le meilleur sur la Renaissance de Zemamra (RCAZ) sur le score de 2 buts à 1.

Yannick Bangala et Mohamed El Khaloui ont inscrit les buts des Militaires respectivement à la 8<sup>e</sup> et la 87<sup>e</sup> minutes, avant qu'El Mahdi Bellarouss ne réduise l'écart à la 76<sup>e</sup> minute pour les visiteurs.

Au terme de ce match, l'AS FAR se maintient à la 3<sup>e</sup> position avec 31 unités, tandis que la RCOZ est lanterne rouge (13 pts).

Enfin, l'Ittihad de Tanger (IRT) s'est incliné à domicile face au FUS de Rabat sur le

score de 2 buts à 1. Les buts des visiteurs ont été inscrits par Mehdi Maouhoub (58<sup>e</sup>) et Naoufel Zarhouni (75<sup>e</sup>), tandis que l'unique but de l'équipe du Détroit a été l'œuvre d'Axel Meyé à la 66<sup>e</sup> minute.

A la faveur de cette victoire, le FUS occupe la 8<sup>e</sup> position du classement avec 22 unités, tandis que l'IRT stagne à la 5<sup>e</sup> place (25 pts).

### 19<sup>ème</sup> journée de la Botola

Voici le programme de la 19<sup>ème</sup> journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football, prévue samedi et dimanche :

#### Samedi

(17h00) Maghreb de Fès – Difaâ El Jadida (19h15) Rapide Oued Zem – Chabab de Mohammédia

(21h30) Olympic de Safi – Youssoufia de Berrechid

#### Dimanche

(17h00) FUS de Rabat – AS FAR (19h15) Renaissance de Zemamra – Mouloudia d'Oujda

(21h30) Moghreb de Tétouan – Ittihad de Tanger

(Reporté) Hassania d'Agadir – Wydad de Casablanca

(Reporté) Raja de Casablanca – Renaissance de Berkane

## La liste de l'EN de beach-soccer pour la CAN

Le sélectionneur national Mustapha El Haddaoui, a dévoilé la liste officielle des joueurs qui participeront à la Coupe d'Afrique des nations de beach-soccer, prévue au Sénégal du 23 au 29 mai, a annoncé la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié sur son site officiel.

Lors du tirage au sort, la sélection nationale a été logée dans le groupe B, aux côtés de l'Égypte, du Mozambique et des Seychelles.

Voici, par ailleurs, la liste des joueurs retenus: Ismail El Ouariny (Bouzouk Beach Soccer), Zakaria Souary (Renaissance Nahda Settat), Yassir Abada (Racing Athletic Club), Kamal Yassin (Mharza Sahel El Jadida), El Houssine Fanchi (Rachad Bernoussi), Jabbary Zouhir (Club Moustakbal Bouznika), Nassim El Haddaoui (Grande Motte BS Montpellier), Amine El Bidouri (Club Ittihad Azzemour), Rabi Aboulbati (Takadoum Bigna Agadir), Mohamed Ghailani (Mouloudia Laâyoune), Kamal El Mahrouk (Grande Motte PBS), Driss Ghennam (Chabab Benguerir), Sami Iazal (AC Dinamo Kénitra), Abdallah Zeroual (Takadoum Bigna Agadir) et Yassine Kerrum (Garges Djibson).

Il y a lieu de souligner qu'à quelques jours

du coup d'envoi de la CAN de beach-soccer, la République Démocratique du Congo (RDC) a déclaré forfait.

La FECOFA (Fédération congolaise de football association) a confirmé le retrait de son équipe nationale de la Coupe d'Afrique des nations de beach-soccer, informe le site de la Confédération africaine de football (CAF), soulignant que, par conséquent et en référence aux règlements de la compétition, le tournoi se jouera avec 7 équipes.

La RD Congo s'était qualifiée pour le tournoi final après le retrait de son adversaire des éliminatoires, la Côte d'Ivoire.

Après ce forfait des Léopards, le groupe A comprendra trois équipes : le Sénégal, l'Ouganda et la Tanzanie.

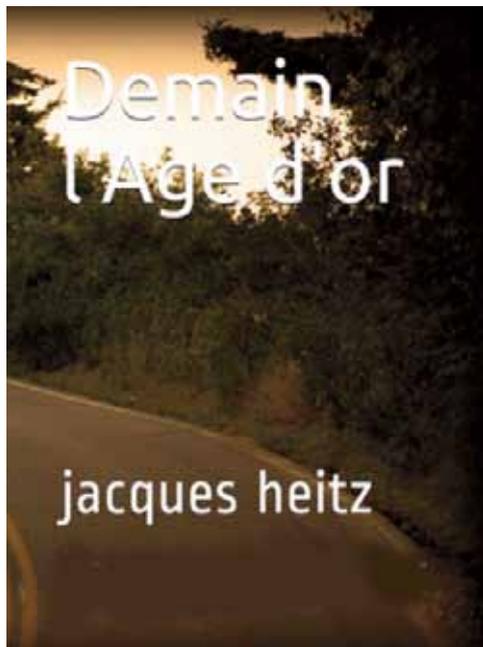
Le match d'ouverture de la compétition opposera l'Égypte au Mozambique, le 23 mai, et la seconde rencontre mettra aux prises le Maroc et les Seychelles.

L'hôte et tenant du titre, le Sénégal, jouera face à l'Ouganda qui participe au tournoi final pour la première fois.

Les deux finalistes décrocheront leurs tickets pour la Coupe du monde de beach-soccer de la FIFA, Russie 2021.

J'ai été réveillé en fin de soirée par des bruits au rez-de-chaussée. Odile m'a prévenu : Iris revient avec des copains. Et en effet, les voix, les rires, les sonneries de portable, le fracas de musiques percutantes me confirme que la chère petite est bien rentrée. Outre le vacarme, la crainte de ne pas dormir m'empêche de dormir. Et aussi la présence exaspérante de quelqu'un qui dort si bien à mes côtés. Car rien ne peut réveiller Odile quand elle est plongée dans le sommeil. Et plus je m'en irrite, plus s'éloignent les chances d'un vrai repos. Je ne sombrerai que bien plus tard, quand la maison est enfin devenue silencieuse.

Je descends dans la cuisine pour le petit déjeuner. Odile est partie depuis longtemps s'occuper des oiseaux mazoutés à la Fondation Audubon. Elle a sommairement effacé les traces de la soirée d'hier : les bouteilles vides rangées dans un carton pour le tri sélectif, les cendriers vidés, verres et assiettes dans le lave-vaisselle. Mais un chien a crevé un des sacs poubelles pour se régaler des restes de la fête. Et Odile qui n'a jamais froid a ouvert les fenêtres que je me hâte de refermer. Elle m'a sorti la cafetière italienne bleu parme qui ne sert que quand je viens ici. Je déjeune, surveillé par les chiens à qui j'accorde de temps à autre un morceau de pain qu'ils cueillent délicatement du bout des dents. Suis-je bien à Bruges chez Odile et Iris ? Dira-t-on bientôt



chez Odile, Olivier et Iris ? Un chat se met à vomir juste à mes pieds à grands spasmes stomacaux. Une odeur fétide remplace l'arôme du café. Je nettoie en me bouchant le nez, en surmontant mon dégoût. Je me lave les mains et hop ! au boulot. Je m'installe à la table de la cuisine avec mes livres, mes dossiers, mes notes. Mes cours sont loin d'être prêts. Déménagement,

hôpital, maison de retraite, décès de papa en ont retardé la préparation.

Vers midi Iris fait une apparition somnambulique en pyjama rose et pantoufles roses ornées de Mickeys. Elle vacille jusqu'à une chaise en face de moi et s'y laisse tomber. Les coudes sur la table, la tête dans les mains, elle pousse un profond soupir et semble prête à se

rendormir. Elle a même oublié d'allumer son portable et d'envoyer dès son réveil des textos frénétiques.

- Bjour Olivier. Dis donc, ça fait longtemps. Il faut que tu viennes plus souvent. J'ai plein de devoirs en retard. Tu veux bien me préparer mon petit déjeuner ? J'ai trop fumé. Et ces cocktails ! c'est bon mais c'est traître, on croit boire des jus de fruits et au troisième, on ne peut plus se lever.

Son visage n'en est pas marqué pour autant. Le teint est frais et rose. Ni ses mèches de cheveux hirsutes, ni son appareil dentaire, ni son piercing au sourcil n'arrivent à enlaidir ce visage entre enfance et adolescence où je retrouve les yeux bleus et les lèvres pleines de sa mère. A-t-elle vu que je travaille ? Il lui semble tout naturel que je me souviens de ce qu'elle mange le matin : céréales, tartines à la confiture (de fruits rouges exclusivement) et café au lait. Et que je connaisse l'emplacement de toute chose dans cette maison.

- Et tes copains, ils ont passé la nuit ici ?

- Maman les a mis dehors ce matin. Elle avait l'air furieuse. Je ne sais pas pourquoi. On a juste cassé un verre.

- Et Iris-Cendrillon, levée à l'aube, a nettoyé, rangé, fait la vaisselle, effacé toute trace de désordre ? Pourquoi vos fêtes se passent toujours ici et pas chez tes copains ?

- Leurs parents ne veulent pas.

- Tu as donc une mère ouverte et tolérante.

- Oh ! je ne dirais pas ça, non. Elle veut toujours me faire travailler. «11 en français, ce n'est pas assez» «Il faut préparer ton avenir, Iris» J'ai un texte à rendre, je n'y comprends rien, tu pourras m'aider ? Elle mâchonne sa tartine, boit son café au lait. Elle commence à s'éveiller, son regard se fait plus vif.

- Pourquoi tu ne viens pas plus souvent ? On ne t'a pas vu depuis les vacances. J'étais à La Rochelle avec maman. Trop cool. On a fait de la voile. Et toi ?

- Moi j'ai fait un déménagement. Visité des hôpitaux, des maisons de retraite.

- Oh! merde. Tu n'as pas dû t'amuser alors ? C'est vrai, Maman était soucieuse à La Rochelle, parce que tu étais seul chez tes parents pour tout faire.

- Et mon père est mort.

- C'était un très vieux monsieur, hein ? Tu t'y attendais ?

- Oui. Mais on n'est jamais prêt.

- A quoi ?

- A perdre un pan de sa vie. Son passé. Son enfance. Mon père n'avait rien de protecteur. Au contraire. Et pourtant, maintenant qu'il n'est plus, je me sens démuné.

- Moi si mon père mourait, ce serait une vraie cata. Je ne peux même pas l'imaginer. Mais à 95 ans, ce n'est pas pareil, il a fait son temps. Il a rempli sa vie, tu comprends, femme, enfants, boulot, retraite, jardin.

(A suivre)

## Recettes

### Tajine de poulet aux citrons confits et olives

#### Ingrédients :

6 cuisses de poulet  
2 citrons confits  
6 oignons  
10 g de curcuma  
5 g de gingembre en poudre  
100 g d'olives vertes  
50 cl d'eau  
1/2 botte de persil frais  
3 pincées de sel  
6 tours de poivre du moulin

#### Les étapes :

1. Commencer par trancher les cuisses de poulet en deux pour obtenir des pilons. Éplucher les oignons, les émincer finement et ciseler le persil.

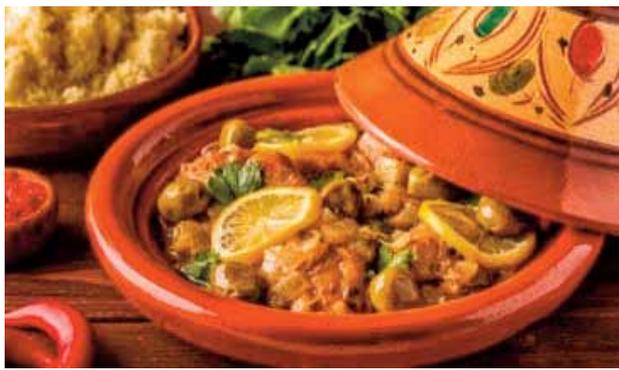
2. Dans un tajine, verser un filet d'huile

d'olive puis faire colorer de chaque côté les pilons de poulet. Ajouter les oignons, les citrons confits préalablement coupés en morceaux, ainsi que les épices.

3. Verser l'eau puis assaisonner de sel et poivre du moulin avant de mélanger le tout. Faire cuire pendant au moins 1 heure sur feu doux.

Ne surtout pas ouvrir le tajine en cours de cuisson, cela laisserait s'échapper la vapeur et les parfums.

4. Lorsque le poulet est cuit à cœur et la sauce devenue liante, incorporer les olives, le persil et poursuivre la cuisson quelques minutes avant de servir chaud le tajine de poulet aux citrons confits et olives.



## Mystère des origines de Christophe Colomb

L'analyse ADN des restes de Christophe Colomb va être relancée par une université espagnole, après des années d'interruption, afin de tenter de lever le mystère des origines de l'explorateur, a annoncé mercredi l'expert en charge du projet.

Colomb était-il génois comme l'admettent la plupart des historiens ? Catalan, portugais, galicien... ? Les hypothèses sont nombreuses.

Plus de 500 ans après sa mort en 1506, ces analyses pourraient mettre fin aux controverses sur l'origine du marin qui a découvert l'Amérique en 1492, changeant ainsi la face du monde.

Les résultats de cette "enquête pionnière" sont attendus en "octobre", a annoncé mercredi le professeur de médecine légale de l'Université de Grenade José Antonio Lorente, lors d'une conférence de presse dans cette ville d'Andalousie (Sud).

Lancées en 2003 par le Dr Lorente, qui avait fait exhumer de la cathédrale de Séville les os attribués à Colomb, les analyses ADN avaient dû être suspendues en 2005, a-t-il expliqué.

Car, selon l'expert, en raison des techniques de l'époque, "nous utilisions beaucoup d'ossements", qui étaient "dans un très grand état de dégradation" après l'analyse, "pour obtenir très peu d'informations".

Il a été donc décidé de "les préserver pour le moment où nous aurons une meilleure technologie", ce qui est le cas désormais, a-t-il ajouté.

L'ADN de ces ossements sera comparé à ceux d'autres ossements datant de la même époque pouvant appartenir à la famille de l'explorateur, selon certaines hypothèses.



Il sera aussi comparé avec les prélèvements ADN de personnes vivantes ayant le même patronyme dans les différentes régions qui font l'objet d'hypothèses.

Conservés dans une chambre forte de l'Université de Grenade, les ossements attribués au navigateur, à son fils Hernando et à son frère Diego vont être analysés en collaboration avec l'Université de Florence en Italie et l'Université du Nord du Texas aux Etats-Unis.

Les résultats "pourraient être totalement concluants" mais "ce n'est pas sûr que nous puissions obtenir assez d'ADN de tous les ossements en quantité et qualité suffisantes pour arriver à une conclusion", a toutefois mis en garde le Pr Lorente.

"Il s'agit d'offrir toutes les informations pour que les historiens et les experts les interprètent", a expliqué le médecin.